



**Guide d'information et de sensibilisation sur la gestion intégrée des ressources
en eau**

Manuel de l'animateur

juin 2007

Financement : PROTOS et PNE-Bénin

PNE-Bénin
01 BP 4392 Cotonou
Tél. +229 21 31 10 93/ 82 62
Fax. +229 21 31 10 93
E.mail. pnebenin@netcourrier.com

PROTOS-Bénin
"L'eau, un droit naturel - agua por la vida - water
powers people - water maakt Vrij"
08 BP 1178 Cotonou
Tel. +229 21 30 36 01

**Guide d'information et de sensibilisation sur la gestion intégrée des ressources
en eau**

Manuel de l'animateur

Avant-propos

Aujourd'hui plus qu'hier, la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) constitue une nécessité pour traiter durablement les problèmes liés à l'eau dans le monde et en particulier dans les pays en développement comme le Bénin. S'il est vrai que l'importance de la GIRE fait l'objet de consensus au niveau international et national, il n'en demeure pas moins qu'un problème se situe encore autour de sa mise en œuvre et de son appropriation par les populations à la base.

La mise en œuvre de la GIRE à l'échelle locale reste confrontée au défi lié au manque d'outils opérationnels qui doivent être développés afin de faciliter la résolution des problèmes liés à l'eau à la base.

Le présent guide pédagogique est élaboré par le consortium PROTOS-Bénin/ PNE-Bénin, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Gestion Intégrée de l'Eau Domestique par le Développement Associatif et Communal dans le Nord Ouest Bénin (GIEDDAC-Nord), qui concerne six communes (Natitingou, Kouandé, Kérou, Péhanco, Copargo et Djougou) du Bénin.

Ce guide doit être vu comme un document évolutif. Il sera mis à jour périodiquement, lorsqu'il sera nécessaire de le faire, afin de répondre aux besoins et de l'enrichir des résultats de son expérimentation. Par conséquent, les lecteurs et les usagers sont invités à envoyer leurs commentaires au consortium PNE-Bénin/ PROTOS-Bénin.

Remerciements

Le processus de production du présent manuel de formation conduit par Monsieur Armand K. HOUANYE du PNE-Bénin, Madame Armelle HOUENINVO et Monsieur Florent DESNOYER de PROTOS a bénéficié du concours du Caricaturiste Monsieur Constant TONAKPA, des cadres de la Direction Générale de l'Eau (DG-Eau), de la Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (DHAB), du Centre Régional pour l'Eau potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA-Bénin) et de diverses personnes ressources. Il s'agit notamment de Mesdames Blandine OUIKOTAN SINTONDJI, Rosalie DASSI, Aurore EGOUNLETY BOKOU, Messieurs Tahirou KOTO, Alexis Babylas TOBADA et Arnauld ADJAGODO. Le consortium PROTOS/PNE-Bénin les remercie pour leur contribution.

Le Consortium tient également à remercier, de façon toute particulière, les participants à l'atelier départemental sur la problématique de l'eau et la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ; et à la formation sur l'utilisation des outils et méthodes de la GIRE de Natitingou ; qui se déroulés à Natitingou respectivement en février et en mars 2007. Ces collaborateurs ont été de véritables pionniers, fournissant généreusement expertise et savoir-faire, tout au long des discussions animées qui ont caractérisé l'atelier et la formation.

Table des matières

Avant-propos	3
Remerciements	4
Table des matières	5
Liste des sigles et des acronymes	7
Quelques définitions	8
Partie A : Généralités	9
1. Introduction	10
2. Pour qui ce guide pédagogique ?.....	11
3. Objectif et structuration du guide pédagogique.....	11
4. Méthodes et outils de l'approche participative utilisés	12
5.1. L'approche participative et ses caractéristiques.....	13
5.1. La méthode PHAST	15
5. Note sur la gestion intégrée des ressources et le bassin versant.....	16
5.1. Le concept de la GIRE : définition, pertinence et mise en œuvre	16
5.2. Bassin versant et notion amont –aval.....	20
5.3. Le genre pour une participation accrue dans la mise en œuvre de la GIRE	21
6. Note à l'animateur sur la préparation et l'organisation des séances d'animation	22
6.1. Préparation	22
6.2. Mise en condition	23
6.3. Conduite de l'animation	24
6.4. Synthèse et évaluation	25
6.5. Comportement de l'animateur	25
Partie B : Phases essentielles d'une animation sur la GIRE dans les villages	28
7. Démarche d'animation sur la GIRE dans les villages	29
7.1. Phase de découverte du village ou du terroir	30
7.2. Phase de Diagnostic de la situation actuelle avec les communautés.....	30
7.2.1 Identification des ressources en eau, des usages et des acteurs	31
7.2.2 Identification, hiérarchisation et analyse des problèmes avec les communautés	31
7.2.3 Identification des solutions aux problèmes prioritaires avec les communautés	32
7.2.4 Quelques techniques et outils de diagnostic.....	33
7.3. Phase de planification des actions	34
7.4. Phase de mise en œuvre du plan d'action GIRE du village	36
7.5. Phase de Suivi – évaluation	37
Partie C : Description des thèmes et des boîtes à images	38
8. Fiches pédagogiques d'animation sur la GIRE et supports imagés	39
8.1. Fiche pédagogique 1 : notions sur les concepts de bassin versant et de gestion intégrée des ressources en eau.....	40
8.2. Fiche pédagogique 2 : gestion équitable des ressources en eau et prévention des conflits.....	46

8.3.	Fiche pédagogique 3 : prévention et lutte contre l'érosion des sols et le comblement des cours et plans d'eau	50
8.4.	Fiche pédagogique 4 : prévention et lutte contre l'inondation des zones cultivées	55
8.5.	Fiche pédagogique 5 : protection des ressources en eau contre la pollution	59
8.6.	Fiche pédagogique 6 : valorisation et lutte contre le gaspillage des ressources en eau.....	65
8.7.	Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 1 : Notions sur les concepts de bassin versant et de gestion intégrée des ressources en eau	69
8.8.	Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 2 : Gestion équitable des ressources en eau et la prévention des conflits	70
8.9.	Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 3 : Prévention et lutte contre l'érosion des sols et le comblement des cours et plans d'eau	72
8.10.	Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 4 : Prévention et la lutte contre l'inondation des zones cultivées	73
8.11.	Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 5 : Protection des ressources en eau contre la pollution	74
8.12.	Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 6 : Mobilisation et la valorisation des ressources en eau	77
	Partie D : Autres méthodes, techniques et outils de l'approche participative	79

Liste des sigles et des acronymes

AUE : Associations des Usagers d'Eau

BV : Bassin Versant

CE : Commission Européenne

CGPE : Comité de Gestion des Points d'Eau

CP : Comité de Pêche

CREPA-Bénin : Centre Régional pour l'Eau potable et l'Assainissement à faible coût

DG-Eau : Direction Générale de l'Eau

DHAB : Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base

Edu-divertissement : Education aux bons comportements par la distraction

GIEDDAC-Nord : Projet de Gestion Intégrée de l'Eau Domestique par le Développement Associatif et Communal dans le Nord Ouest Bénin

GIRE : Gestion Intégrée des Ressources en Eau

GWP : Partenariat Mondial de l'Eau

IEC : Information, Education, Communication

MARP : Méthode Accélérée de Recherche Participative

mn : minute

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PHAST : Participatory Hygiene and Sanitation Transformation

PNE-Bénin : Partenariat National de l'Eau du Bénin

PROTOS : ONG internationale belge

Quelques définitions

Eaux superficielles : les eaux superficielles comprennent les eaux qui sont à la surface de la terre (lac, réservoir, rivière, fleuve, canal).

Eaux souterraines : les eaux souterraines sont toutes les eaux se trouvant sous la surface du sol dans la zone de saturation et en contact direct avec le sol ou le sous-sol (dans les nappes aquifères).

Bassin Versant : c'est une unité géographique naturelle recueillant à travers un réseau hydrographique les précipitations. Il est délimité par une ligne de partage des eaux. Les eaux tombées se concentrent dans les thalwegs et rejoignent la partie la plus basse du bassin appelée exutoire, qui peut être un cours d'eau, une rivière, un lac ou la mer.

Cours d'eau : le terme cours d'eau désigne tous les chenaux superficiels ou souterrains, naturels, conducteurs d'un flux d'eau permanent ou temporaire.

Amont : l'amont déterminé par rapport à un point donné pour un cours d'eau, représente toute partie de l'écoulement de ce cours d'eau située avant le point considéré.

Aval : l'aval déterminé par rapport à un point donné pour un cours d'eau, représente toute partie de l'écoulement de ce cours d'eau située après le point considéré.

Débit : le débit est le volume d'eau qui s'écoule par unité de temps (m³) dans un cours d'eau.

Exutoire : le terme exutoire qui se rattache à un cours d'eau/ bassin versant, représente la partie la plus basse dudit bassin versant/ cours d'eau par laquelle transite l'ensemble des eaux drainées.

Ligne de partage des eaux : la ligne de partage des eaux ou ligne de crête est la ligne de plus faible pente séparant deux bassins hydrographiques. Elle représente également la ligne joignant les points hauts d'un bassin versant donné.

Nappe aquifère : la nappe aquifère est une surface souterraine saturée d'eau.

Réseau hydrographique : le réseau hydrographique est l'ensemble des cours d'eau assurant le drainage des eaux superficielles et souterraines d'une région donnée.

Ruissellement : phénomène d'écoulement superficiel qui apparaît dès que l'intensité de la pluie est supérieure à la capacité d'infiltration du sol (sol saturé).

Thalweg : le thalweg ou talweg est la ligne joignant les points les plus bas d'une vallée donnée et où se concentrent les eaux du bassin versant y afférent.

Assainissement : la notion d'assainissement regroupe notamment les comportements et équipements qui agissent en synergie pour créer un environnement salubre, gage du bien être des communautés.

Outil : un outil peut être une technique ou un matériel utilisé par l'animateur pour faciliter le travail du groupe.

Kit : un kit est un jeu de dessins ou d'autres matériels qui représentent des gens, des situations, des coutumes, etc., connus des participants et qui facilitent le travail en tant que support visuel. Ces images ou supports visuels aident à donner vie aux idées et aux faits.

Partie A : Généralités

1. Introduction

Au Bénin, s'il est admis que l'eau est disponible, il n'est pas moins vrai que sa répartition dans le temps et l'espace pose souvent problème. Le libre accès à l'eau entraîne par endroit des conflits et d'autres externalités négatives comme la pollution de la ressource. De même, pour diverses exigences de qualité et de quantité, la plupart des aménagements effectués fragilisent les écosystèmes aquatiques et compromettent la durabilité de l'accès à l'eau.

Comment assurer un accès équitable et durable à l'eau à tous les usagers tout en conservant les écosystèmes et en évitant les conflits d'usages/ conflits entre les institutions impliquées dans la gestion de l'eau ?

Concilier les besoins en eau d'une population en pleine expansion avec la nécessité de lui offrir un cadre de vie adéquat et de protéger les fonctions écologiques fondamentales de l'eau (régularisation du climat, maintien de fonctions hydrologique, biologique et chimique des écosystèmes ...) n'est pas aisé.

Le Gouvernement béninois, conscient de l'importance de ce défi, a choisi la «Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)», comme approche prioritaire de gestion des ressources en eau au Bénin, depuis 1998.

Le choix de la GIRE opéré par le Bénin a été renforcé lors du Sommet Mondial sur le Développement Durable de la Planète – Terre de Johannesburg (2002), où la Communauté Internationale a pris l'engagement d'aider les Etats à se doter d'un plan d'action nationale GIRE avant fin 2005. C'est également au cours dudit Sommet que la GIRE a été établie comme l'élément clé pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement¹ (OMD) particulièrement dans le secteur de l'eau.

La GIRE apporte la coordination et la coopération entre les secteurs, plus une participation des acteurs, la transparence et une gestion locale à moindre coût. Elle offre la perspective d'une plus grande efficacité, d'une préservation de l'eau, de la nécessité de la gestion d'une eau équitablement répartie entre ses usagers, d'une réutilisation et d'un recyclage des effluents au lieu de l'exploitation de nouvelles réserves.

En dehors de la nécessité d'assurer un accès équitable et durable à l'eau pour tous les usagers y compris les femmes et les populations pauvres et les plus défavorisées, la GIRE met aussi l'accent sur la protection des écosystèmes terrestres en amont des bassins versants qui sont très importants dans le processus de recharge des nappes souterraines et le régime des débits des fleuves, ainsi que des écosystèmes aquatiques qui apportent divers biens socioéconomiques aux communautés.

Le présent manuel est élaboré par le consortium PNE-Bénin/ PROTOS-Bénin, pour faciliter la compréhension de la GIRE et sa mise en œuvre au niveau local.

¹ Les OMD sont les huit (08) objectifs de développement spécifiques et mesurables à atteindre d'ici 2015 et fixés en septembre 2000, par les dirigeants politiques du monde entier à l'occasion du Sommet du Millénaire organisé par les Nations Unies.

2. Pour qui ce guide pédagogique ?

Le guide est destiné aux animateurs des Organisations Non Gouvernementales (ONG) d'intermédiation sociale du GIEDDAC-Nord et des autres programmes d'hydraulique et de gestion des ressources naturelles. Il met à leur disposition des informations sur le concept de la GIRE. Il propose une démarche simple d'identification et d'aide à la résolution des problèmes d'eau à travers une série de fiches techniques et d'outils pour promouvoir la compréhension de la GIRE, et susciter son opérationnalisation à la base. Il vient compléter les outils dont ils disposent déjà pour accompagner les populations dans la gestion locale de l'eau.

Le guide pédagogique s'adresse également aux cadres et agents des Structures déconcentrées de l'Etat du secteur de l'eau et des services techniques des communes.

Le guide pédagogique se veut également un support pour impulser au sein des communautés à la base des initiatives pour :

- assurer la conservation et la pérennité de la ressource eau ;
- augmenter la productivité agricole de l'eau notamment dans les activités de production ;
- répondre aux demandes croissantes des autres usages ;
- préserver les besoins des écosystèmes pour contribuer à la protection de l'environnement ;
- éviter toute autre externalité négative (conflit d'usage, pollution...).

L'utilisation du manuel et les animations doivent permettre aux villageois d'élever leur niveau de conscience par rapport aux problèmes liés à l'eau et spécifiques à leur terroir (insuffisance d'eau, conflits d'usages de l'eau, dégradation des terres, risques de pollution et d'assèchement du captage...), de leurs causes et de leurs conséquences. C'est la condition indispensable qui doit amener les villageois à proposer et mettre en œuvre des actions s'inscrivant dans une approche de gestion intégrée des ressources en eau.

3. Objectif et structuration du guide pédagogique

L'objectif principal de ce manuel est de contribuer à la promotion de la compréhension et de la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau par les populations à la base, en mettant à la disposition des animateurs d'ONG :

- une démarche de conduite des séances d'animation sur la gestion intégrée des ressources en eau dans les villages ;
- des supports imagés d'information et de sensibilisation sur quelques problèmes récurrents d'eau et principes de la gestion intégrée des ressources en eau au niveau local.

La finalité du guide et de la démarche de conduite des séances d'animation, est de susciter une appropriation de la GIRE par les communautés à la base en vue d'une effectivité de sa mise en œuvre progressive sur le terrain.

Le guide pédagogique est subdivisé en quatre (04) parties. La première est la partie introductive du manuel. Elle passe en revue quelques notions liées à la gestion intégrée des

ressources en eau. La seconde est beaucoup plus conceptuelle et présente les phases essentielles d'une animation sur la GIRE dans les villages. La troisième porte sur les six fiches techniques qui peignent les différents problèmes liés à une mauvaise gestion de l'eau au niveau local dans les départements de l'Atacora-Donga et au moyen desquels les animateurs pourront aider les communautés à planifier les activités de mise en œuvre de la GIRE en vue de l'amélioration de leurs conditions de gestion locale de l'eau. La dernière partie présente quelques méthodes et outils complémentaires qui peuvent être utilisés dans un processus d'aide à l'émergence de la GIRE à la base.

4. Méthodes et outils de l'approche participative utilisés

Les activités décrites dans le guide pédagogique font appel aux principes de l'apprentissage participatif et de la méthode Participatory Hygiene and Sanitation Transformation (PHAST) adaptée au contexte du Bénin, pour promouvoir des changements en matière de gestion et d'utilisation des ressources en eau. La méthode PHAST est renforcée par d'autres outils et méthodes utilisés dans la mise en œuvre de l'approche participative, lesquels méthodes et outils sont décrits dans la partie D du présent manuel.

La participation des parties prenantes dans la prise de décision en matière d'exploitation et de gestion des ressources en eau est un des piliers de la gestion intégrée des ressources en eau. En effet, la GIRE est un processus permettant de passer d'un état présent à un état meilleur envisageable dans le futur, en appliquant des principes ou des bonnes pratiques de gestion de l'eau convenus en commun, avec la participation de toutes les parties prenantes.

La participation exige de la part des planificateurs, dès l'étape de l'identification et de la formulation des programmes de développement, de dialoguer avec les populations afin de connaître et de prendre en compte leurs besoins, leurs attitudes et leur savoir. D'où le recours à l'approche participative pour mieux prendre en compte les préoccupations des bénéficiaires dans l'identification, la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des programmes et projets de développement y ceux compris touchant aux ressources en eau.

Le processus de production du guide repose sur l'approche participative dont la mise en œuvre de janvier à juin 2007, a été marquée entre autres par :

- l'animation de travaux de groupe impliquant des techniciens de l'administration publique et des responsables de programmes d'hydraulique et d'assainissement, qui ont permis de :
 - définir six thématiques à partir de quelques problèmes récurrents d'eau spécifiques aux départements de l'Atacora-Donga et des initiatives probantes et reproductibles de bonnes pratiques de gestion de l'eau par les communautés à la base ;
 - coordonner la conception par un caricaturiste des supports imagés autour des messages définis à partir de chacune des six thématiques retenues ;
- l'organisation d'un atelier des acteurs de l'eau de l'Atacora-Donga sur la problématique de l'eau et la GIRE le 13 et le 14 février 2007 à Natitingou. Les thématiques ainsi que les supports imagés proposés ont été amendés et validés par les participants à l'atelier ;

- la finalisation et l'édition des supports imagés, suivies de la proposition du guide pédagogique d'utilisation des supports imagés en vue de la conduite des séances d'information et de sensibilisation sur la GIRE locale ;
- l'organisation d'une session de formation des animateurs d'ONG des deux départements sur l'utilisation des boîtes à images sur la GIRE les 8 et 9 mars 2007 à Natitingou. La session de formation a permis non seulement d'amender et de valider le guide, mais aussi de faire quelques simulations de l'utilisation des fiches pédagogiques thématiques par les participants.

5.1. L'approche participative et ses caractéristiques

L'approche participative, outil privilégié permettant l'implication active et responsable des populations dans les actions et projets de développement, est née du constat d'échec des stratégies d'intervention préconisées par le passé, ainsi que de la volonté assez récente des gouvernements d'intégrer la dimension "participation des populations, associations, groupements et/ou des institutions" aux politiques de développement rural. Elle vient en appui aux actions menées en faveur de la décentralisation des services techniques, des efforts pour un désengagement de l'Etat et la privatisation des activités de production et de gestion, dont l'exploitation forestière et l'approvisionnement en eau potable.

L'approche participative vise à associer étroitement les populations rurales à la gestion concertée et intégrée des ressources partagées au niveau de leur terroir. Elle repose sur une démarche méthodologique comprenant une série d'étapes, ayant précisément pour objectif général d'impliquer et d'associer de manière étroite les populations dans le diagnostic, l'identification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi des actions à mener au niveau du terroir et de définir les responsabilités des différents partenaires dans le suivi et la gestion des ressources naturelles et des infrastructures communautaires. Elle vise donc à encourager la participation des individus à des activités de groupe sans considération d'âge, de sexe, de classe sociale ou de niveau d'instruction.

L'approche participative recherche un point de consensus à partir duquel l'intervention extérieure appuie les efforts locaux de développement en faisant des bénéficiaires (la population) les maîtres d'ouvrage dans le développement communautaire.

L'approche participative exige également qu'un processus de débat, de communication et de négociation soit établi. L'Encadré 1 présente les principes fondamentaux de l'approche participative.

Encadré 1 : Principes de l'approche participative

- ☞ adaptation aux conditions locales ;
- ☞ prise en compte des perceptions culturelles ;
- ☞ prise en compte du savoir environnemental local ;
- ☞ prise en compte des mécanismes et stratégies traditionnels de résolution des problèmes ;
- ☞ instauration de dialogue qui crée des préalables pour équilibrer les intérêts et la coopération entre les acteurs ;
- ☞ initiation d'un processus de communication et de coopération qui permet à tous les concernés de formuler leurs intérêts et objectifs ;
- ☞ nécessité de transparence ;
- ☞ collaboration pluridisciplinaire (écologique, économique, technique, financière, socioculturelle).

L'approche participative place de ce fait les communautés bénéficiaires au centre du développement puis les responsabilise. La vision du développement fondée sur l'approche participative (Encadré 2) est portée par les concepts suivants :

- le « self- reliance » ou les bénéficiaires comptent sur leurs capacités propres ;
- le développement endogène ou le développement promu par les communautés de base ;
- le développement auto-centré ou un développement qui cadre avec les besoins et priorités identifiés par les collectivités elles-mêmes.

Encadré 2 : Caractéristiques de la vision du développement fondée sur l'approche participative²

- ☞ la responsabilisation des populations ou des groupes cibles bénéficiaires des projets qui suppose :
 - une libre expression des communautés à la base ;
 - leur participation à la définition des projets, à la conception des réalisations, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation ;
 - la prise en charge des actions à terme.
- ☞ la prise en compte des réalités locales facilite la maîtrise au moins partielle de l'évolution du changement et de la transformation du milieu.
- ☞ la prise en compte des aspects économiques, culturels, religieux et sociaux dans une démarche de progrès ;
- ☞ la prise en compte de toutes les couches sociales ; les hommes, les femmes et les autres acteurs du développement ;
- ☞ le respect des aspirations légitimes de toutes les couches sociales ;
- ☞ la communauté se met au service de l'épanouissement de ses membres ;
- ☞ la société se développe dans l'égalité.

² Renforcer la durabilité sociale des actions de lutte contre la désertification. Un manuel pour la réflexion. Union Mondiale pour la Nature (UICN, Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest, 2003)

L'approche participative vise également à stimuler l'apprentissage collectif des participants. Le processus participatif pour l'apprentissage et l'action sur le terrain est sensé aboutir à trois résultats :

- l'identification des stratégies à améliorer ;
- une population motivée pour l'application de ces stratégies améliorées ;
- et le renforcement des capacités des participants à résoudre les problèmes.

L'approche participative n'est pas une fin en soi, mais un ensemble méthodologique - utilisant une série d'outils - qui vise à assurer les conditions nécessaires à la sauvegarde des ressources partagées telles que les ressources naturelles.

Elle devra cesser d'être perçue ou comprise comme une certaine implication, une certaine consultation ou contrainte à suivre pour une raison ou une autre, là où les décisions qui ne sont réellement partagées ou qui n'ont pas fait objet de partage, et évoluer de plus en plus vers tout au moins : i) Collaboration, ii) Participation communautaire ou ii) Gestion communautaire ; comme l'illustre le tableau 1 :

Tableau 1 : Diverses formes de participation élargie des groupes communautaires

Formes	Description
1. Décision unilatérale	Les experts extérieurs à la communauté décident unilatéralement du planning et dirigent le processus. Il y a absence d'implication des usagers
2. Consultation	Les experts extérieurs ou agents de développement local <u>se renseignent sur les points de vue au niveau local, analysent les informations et décident des actions à mener</u>
3. Collaboration	La population locale travaille avec les experts extérieurs à la communauté pour déterminer les priorités. Les experts ont la responsabilité de diriger le processus
4. Participation communautaire	La population locale et les experts extérieurs à la communauté échangent leurs connaissances pour créer une nouvelle compréhension et travaillent ensemble pour élaborer un plan d'action avec la facilitation des experts
5. Gestion communautaire	La population locale élabore sa propre programmation et se mobilise pour l'exécution, utilisant les experts extérieurs, non pas comme des initiateurs ou des médiateurs, mais comme conseillers

5.1. La méthode PHAST

L'approche préconisée pour le déroulement de la démarche proposée, repose sur les principes de l'apprentissage participatif et de la méthode Participatory Hygiene and Sanitation Transformation (PHAST). Elle met l'accent sur l'illustration de certaines problématiques liées à l'eau au moyen de supports imagés, pour promouvoir à la base des changements qualitatifs en matière de gestion et d'utilisation des ressources en eau.

La méthode d'animation PHAST "Participatory Hygiene and Sanitation Transformation" est une méthode de l'approche participative promue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle consiste à identifier avec les populations locales, les problèmes d'hygiène et d'assainissement auxquels elles sont confrontées. Elle permet par la suite d'orienter les actions de Communication pour faire évoluer positivement les comportements des populations en matière d'hygiène et d'assainissement. La méthode PHAST renforce la confiance en soi et la capacité individuelle d'agir et d'apporter des améliorations à sa communauté. Les sentiments d'autonomie et de croissance personnelle sont tout aussi importants que les changements d'ordre physique tels que l'assainissement du milieu ou la construction de latrines. Il s'agit d'une méthode qui s'articule autour de sept étapes de planification communautaire à savoir : l'identification du problème, l'analyse du problème, l'élaboration de solutions, le choix d'options, la programmation des nouvelles installations et des changements de comportement, l'organisation des activités de surveillance et d'évaluation, et l'évaluation participative.

Le choix de la méthode PHAST s'explique par les résultats encourageants qu'elle a permis d'engranger dans plusieurs pays en ce qui concerne les changements qualitatifs de comportement en matière d'hygiène. Ces changements sont liés : i) à la mise en place des supports de renforcement de capacité qui ont facilité la modification progressive de comportement ; ii) au marketing social des différents types d'ouvrage d'assainissement ; et iii) l'accompagnement de la gestion communautaire des ouvrages simples et complexes d'alimentation en eau potable et d'assainissement au moyen de techniques particulières fondées sur la participation.

La méthode PHAST est originale en ce sens qu'elle part du principe qu'aucun changement durable de comportement ne peut être obtenu si les gens ne comprennent pas ce qu'ils font et n'y croient pas. Elle aide à travers le rôle et les fonctions des dessins à :

- mettre en évidence le rapport entre l'assainissement, les pratiques/comportements à risque ou non et le niveau de santé ;
- améliorer l'estime de soi chez les membres de la communauté ;
- amener la communauté à améliorer ses conditions de vie et à se doter d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement appropriées dont elle assure la gestion.

5. Note sur la gestion intégrée des ressources et le bassin versant

5.1. Le concept de la GIRE : définition, pertinence et mise en œuvre

Les défis auxquels font face la plupart des pays dans leur lutte pour le développement économique et social se rapportent de plus en plus à l'eau. Les pénuries d'eau, la détérioration de la qualité de l'eau et les dégâts dus aux inondations font partie des problèmes qui requièrent une plus grande attention et des actions dont la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Définition de la gestion intégrée des ressources en eau

Selon le Partenariat Mondial de l'Eau, la GIRE est un processus qui encourage la mise en valeur et la gestion coordonnée de l'eau, des terres et des ressources associées en vue de maximiser le bien-être économique et social qui en résulte d'une manière équitable, sans compromettre la durabilité d'écosystèmes vitaux.

Selon la Commission Européenne, la GIRE exprime l'idée que les ressources en eau devraient être gérées de façon holistique, en coordonnant et en intégrant tous les aspects et les fonctions du prélèvement de l'eau, de la surveillance de l'eau et de la fourniture des services liés à l'eau, afin que ceux qui dépendent des ressources en profitent durablement et équitablement.

La gestion intégrée signifie que toutes les utilisations sont considérées ensemble. Les décisions pour la gestion et la répartition tiennent compte des effets de chaque utilisation sur les autres. Le concept de base de la GIRE a intégré l'approche participative dans la prise de décision. Les différents groupes d'utilisateurs (agriculteurs, pêcheurs, communautés, spécialistes de l'environnement, communes, ...) peuvent influencer sur les stratégies de gestion des ressources en eau.

La GIRE demande que soient organisées à tous les niveaux pertinents et notamment pour chaque terroir et bassin versant, des séances d'information permettant de mieux connaître entre autres l'état quantitatif et qualitatif des ressources en eau, les usages qui en sont faits ; les contraintes liées à l'accès à la ressource et les problèmes induits par ses utilisations.

La GIRE s'oppose à l'approche sectorielle en vigueur dans notre pays. Quand l'eau potable est gérée par une entité différente de celle qui s'occupe des eaux d'irrigation, elle même différente de celle de l'environnement, le manque de lien entre secteurs, conduit à une exploitation et une gestion anarchique, menant à des conflits, déperditions et systèmes inopérants.

Le tableau 2 présente quelques raisons qui justifient la mise en œuvre de la GIRE.

Tableau 2 : Quelques raisons qui justifient la mise en œuvre de la GIRE

1.	<p>L'augmentation de la population entraîne diverses pressions sur les ressources en eau à travers :</p> <ul style="list-style-type: none">– une demande sans cesse croissante des ressources en eau pour les activités économiques et l'amélioration du niveau de vie ;– une compétition croissante sur les ressources en eau déjà limitées et des conflits.
2.	<p>Les ressources en eau sont inégalement réparties et rares dans certaines régions alors que :</p> <ul style="list-style-type: none">– la population mondiale a triplé au cours du 20^{ème} siècle tandis que les prélèvements d'eau ont septuplé ;– actuellement un tiers de la population mondiale vit dans des pays à ressources en eau limitées et les tendances projettent malheureusement que ce rapport va s'accroître jusqu'à deux tiers d'ici 2025.
3.	<p>La pollution des ressources en eau liée à certaines activités humaines :</p> <ul style="list-style-type: none">– influence la possibilité d'utiliser l'eau à l'aval ;– menace la santé de l'homme et le fonctionnement des écosystèmes aquatiques ;– réduit la disponibilité effective de l'eau et augmente la compétition pour une eau de qualité adéquate.
4.	<p>La crise de gouvernance des ressources en eau est aggravée par :</p> <ul style="list-style-type: none">– des approches sectorielles de gestion des ressources en eau ;– une faible participation des différents acteurs (femme, pauvres..) au processus de décision en matière de gestion de l'eau.

Principes de la gestion intégrée des ressources en eau

La GIRE s'est développée à partir des quatre principes définis lors de la Conférence Internationale sur l'Eau et l'Environnement (Dublin, janvier 1992) et renforcés par la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (Rio de Janeiro, juin 1992). Ces principes qui ont pour objectif de garantir une gouvernance effective de l'eau axée sur les besoins des populations les plus démunies, se présentent comme suit (Encadré 3) :

Encadré 3 : Principes de base de la gestion intégrée des ressources en eau

Principe 1 - L'eau douce - ressource fragile et non renouvelable – est indispensable à la vie, au développement et à l'environnement

La bonne gestion des ressources exige une approche globale qui concilie développement socio-économique et protection des écosystèmes naturels, à travers l'intégration de l'utilisation du sol et de l'eau sur la totalité d'un bassin versant ou d'un aquifère.

Principe 2 - La gestion et la mise en valeur des ressources en eau doivent associer usagers, planificateurs et décideurs à tous les échelons

Pour ce faire, il faut que les décideurs, comme l'ensemble de la population, soient bien conscients de l'importance des ressources en eau. Les décisions seraient donc prises à l'échelon compétent le plus bas en accord avec l'opinion publique et en associant les usagers à la planification et à l'exécution des projets relatifs à l'eau.

Principe 3 - Les femmes jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement, la gestion et la préservation de l'eau

L'adoption et l'application de ce principe exigent que l'on s'intéresse aux besoins particuliers des femmes et qu'on leur donne les moyens et le pouvoir de participer, à tous les niveaux, aux programmes conduits dans le domaine de l'eau, y compris la prise de décisions et la mise en œuvre, selon les modalités qu'elles définiront elles-mêmes.

Principe 4 - L'eau, utilisée à de multiples fins, a une valeur économique et devrait donc être reconnue comme bien économique

En vertu de ce principe, il est primordial de reconnaître le droit fondamental de l'homme à une eau salubre et à une hygiène adéquate pour un prix abordable. Il importe d'œuvrer à une utilisation efficace et équitable de cette ressource, à sa préservation et à sa protection.

La GIRE repose sur des principes, qui à première vue ne semblent pas faciles à mettre en œuvre en raison de leur complexité. C'est cette complexité qui explique que l'approche est assez bien documentée du point de vue conceptuel et de la théorie, mais tarde à connaître une bonne visibilité ou une opérationnalisation sur le terrain, dans le but d'aider les acteurs à assurer la protection des ressources en eau, tout en maximisant les avantages économiques, sociaux et environnementaux liés à leur valorisation.

En résumé, on peut retenir que la mise en œuvre de la GIRE consiste essentiellement à appliquer les principes de développement durable à la gestion des ressources en eau. La GIRE apparaît ainsi, dans une première approche, comme un processus faisant appel à une révolution mentale ou comportementale par rapport à l'eau et aux ressources associées. Elle interpelle dans un premier temps la conscience individuelle faisant délibérément et pédagogiquement abstraction des principes clés d'équité, de solidarité, d'harmonie, de cohérence, de non nuisance et de concertation dans l'utilisation et la gestion des ressources en

eau. En effet, toutes ces notions ne prennent tout leur vrai sens et leur intérêt qu'à l'échelle des bassins hydrographiques. La GIRE suppose donc que soient organisés à tous les niveaux pertinents, et notamment pour chaque bassin versant national ou partagé, des systèmes globaux et permanents d'information permettant de mieux connaître l'état en quantité et qualité des ressources et des milieux et les usages qui en sont faits.

5.2. Bassin versant et notion amont –aval

Le bassin versant est une unité géographique naturelle recueillant à travers un réseau hydrographique les précipitations. Il est délimité par une ligne de partage des eaux. Les eaux tombées se concentrent dans les thalwegs et rejoignent la partie la plus basse du bassin versant appelée exutoire, qui peut être un cours d'eau, une rivière, un lac ou la mer.

Le bassin versant d'une rivière en un point donné de son cours est l'aire limitée par le contour à l'intérieur duquel l'eau précipitée se dirige vers ce point de la rivière (Voir Th 1.1 dans la partie C).

L'exutoire d'un bassin est le point le plus en aval du réseau hydrographique par lequel passent toutes les eaux de ruissellement drainées par le bassin.

La ligne de crête d'un bassin versant est la ligne de partage des eaux. La ligne ainsi définie, limite les bassins versants topographiques adjacents.

Les facteurs caractéristiques d'un bassin versant sont :

- le climat : précipitations (quantité et répartition), température, vents ;
- le relief : altitude, exposition, pente ;
- la végétation : densité, diversité, surface couverte ;
- les sols : nature (compensation des horizons superficiels : humus, argile, sable, etc..), texture, structure.... ;
- la roche : nature et profondeur ;
- la forme (qui détermine l'écoulement...).

La morphologie et les différentes parties d'un bassin versant

Les bassins versants présentent des formes diverses en fonction du relief. On peut observer :

- des bassins triangulaires (pentes fortes, fond de vallée en «V») ;
- des bassins ovoïdes (pentes plus faibles, fond de vallée en «U»).

Les bassins versants sont composés d'un réseau de cours d'eau qui coulent jusqu'à l'exutoire. On parle de structure arborescente comprenant :

- l'exutoire qui constitue la racine de «l'arbre » ;
- le cours d'eau principal qui représente le tronc ;
- les affluents qui sont les branches.

L'exutoire d'un bassin est le point le plus en aval du réseau hydrographique par lequel passent toutes les eaux de ruissellement drainées par le bassin. La ligne de crête d'un bassin versant est la ligne de partage des eaux (lignes de plus hautes altitudes qui déterminent la direction

d'écoulement des eaux de pluie). La ligne ainsi définie, limite les bassins versants topographiques adjacents. Cependant, le cours d'eau d'un bassin versant donné peut-être alimenté par les eaux précipitées sur un bassin topographiquement adjacent. C'est le cas provoqué par la présence d'un horizon imperméable ou d'écoulements souterrains complexes.

Il existe d'intimes relations entre les éléments de l'amont et ceux de l'aval, tant du point de vue hydrologique que du point de vue biologique (Th 1.7 et Th 1.8). Par exemple, la pollution d'un petit cours d'eau peut avoir des répercussions sur plusieurs dizaines de kilomètres, entraînant la mort des êtres vivants (poissons, la biodiversité aquatique) qui le peuplent et rendant ainsi les eaux impropres à la consommation.

5.3. Le genre pour une participation accrue dans la mise en œuvre de la GIRE

Les principes de la GIRE prévoient la prise en compte du genre comme un maillon essentiel de sa réussite, parce que la gestion des ressources en eau n'affecte pas les hommes, les femmes, les enfants et les différentes couches de la société de la même manière. Dans le secteur agricole par exemple, les barrages et canaux peuvent fournir de grandes quantités d'eau vitales pour l'irrigation à de riches fermiers, le plus souvent des hommes. En même temps, ils bloquent ou dispersent le précieux humus qui a historiquement fertilisé les plaines inondées où de plus pauvres agriculteurs de subsistance gagnent juste de quoi survivre ; ce sont en majorité des femmes. Ayant en charge la santé familiale, l'hygiène et pourvoyeuses d'eau domestique et de nourriture, les femmes sont les premiers chaînons dans la gestion de l'eau et de l'assainissement. Pourtant, le plus souvent, ce sont les hommes qui contrôlent la fourniture d'eau et les techniques d'assainissement, la localisation des points d'eau, la manipulation et les systèmes de maintenance. L'Alliance Eau et Genre cite l'exemple d'un puits appelé NGO qui permit aux villageois d'installer des latrines équipées de chasse d'eau pour améliorer l'assainissement et l'hygiène, sans avoir pris, au préalable, l'avis des femmes qui pourtant devaient fournir à chaque usage les deux litres d'eau nécessaires puisés loin du village. Un élément essentiel de la philosophie de la GIRE est que les utilisateurs de l'eau, riches ou pauvres, hommes ou femmes, sont capables d'influencer les décisions qui intéressent leur vie quotidienne.

L'approche genre implique que les attitudes, les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes (adultes, jeunes, enfants, riches, pauvres et démunies) soient pris en compte, qu'il soit reconnu que les deux sexes n'ont pas forcément le même accès ou le même contrôle des ressources et que le travail, les bénéfices et les impacts peuvent être différents pour ces deux groupes. L'approche genre exige une ouverture d'esprit et vise à développer autant que faire se peut la participation des femmes et des hommes.

L'intégration transversale du genre est un processus d'évaluation d'impacts de toute action planifiée, sur les femmes et les hommes, y compris les politiques et programmes législatifs, dans tous les domaines et à tous les niveaux. C'est une stratégie destinée à inclure les préoccupations et expériences des femmes et des hommes comme partie intégrante des phases d'élaboration, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des politiques et programmes,

dans toutes les sphères politiques, économiques et sociales, afin que femmes et hommes en retirent les mêmes bénéfices et que les inégalités de genre ne se perpétuent pas indéfiniment.

6. Note à l'animateur sur la préparation et l'organisation des séances d'animation

Une séance efficace d'animation comprend trois étapes, quelle que soit la méthode d'enseignement utilisée. Ces trois parties sont : i) la préparation, ii) la mise en condition et la conduite et iii) la synthèse et l'évaluation.

6.1. Préparation

Pendant l'étape de la préparation, l'animateur doit :

- prendre contact avec les notables et les groupes organisés du village pour leur présenter son projet ;
- faire une planification (tableau 3) de toutes ses séances d'animation, pour que le village soit informé et s'habitue à un rythme régulier de ces séances. Grâce à son planning, l'animateur pourra prévenir les personnes concernées par chaque séance d'animation plusieurs jours à l'avance pour être sûr de leur présence.
- définir des groupes participants aux séances d'animation. Pour avoir un impact, le message de l'animateur doit pouvoir imprégner l'ensemble du village. Par conséquent, il faut au minimum que 10% de la population participe aux séances d'animation. Par exemple, pour un village de 2400 personnes, 240 personnes devront participer à l'animation, ce qui représente 12 séances d'animation avec 20 personnes à chaque fois. Pour un même sujet ou une même thématique, lorsque la taille du village ne permet pas de toucher l'ensemble des représentants d'un groupe identitaire en une seule séance, il faudra organiser plusieurs séances ;
- posséder une bonne connaissance du village car il doit déterminer les différents groupes identitaires qui vont participer à cette formation ;
- déterminer, avec l'aide des personnes ressources ou par exemple du Comité de Gestion des Points d'Eau/ CGPE (forage, retenue, barrage...)/ Comité de Pêche (CP), les personnes qui vont faire partie de chaque groupe. Pour avoir une meilleure écoute, l'animateur doit essayer de s'accompagner de personnes ressources (Infirmier du Centre de Santé du Village, l'Agent du Développement Rural.....) qui pourront soutenir son discours et lui apporter un crédit scientifique ;
- choisir le lieu de l'animation en concertation avec la communauté ou les bénéficiaires. Les sièges seront disposés en demi-cercle ; en fer à cheval (le U) ; en cercle ; en carré ou en rectangle. Les dispositions en demi-cercle et en U étant plus appropriées que celle en carré et en rectangle.
- informer les participants sur le lieu, la date et l'heure de l'animation.

Tableau 3 : Exemple planification (planing)

Date	Groupe	Nom des personnes	Lieu

A cette étape, l'animateur doit également :

- préparer le contenu de la séance ;
- expérimenter l'emploi des séquences de figurines. Cette expérimentation permet d'apprécier comment les images choisies/ sélectionnées peuvent permettre de mieux capter l'attention des participants/apprenants en donnant vie aux idées et aux faits concrets qu'elles véhiculent ;
- rassembler toutes les images qu'il utilisera et les ranger dans l'ordre de leur emploi.

6.2. Mise en condition

L'étape de mise en condition permet à l'animateur d'aider les populations à participer activement à la séance d'animation. Ainsi, avant d'entrer dans le vif du sujet lors d'une séance d'animation, l'animateur doit préparer son auditoire pour développer sa concentration et sa participation sinon, il aura beaucoup de difficultés à installer l'ambiance interactive qui sera nécessaire à la pérennisation, à l'adoption du message qu'il veut faire passer. Pour cela, il peut utiliser de petits jeux qui ont de multiples intérêts :

- faire perdre aux participants la timidité ou la réserve naturelle qu'ils peuvent éprouver en arrivant dans un milieu nouveau et qui freine la prise de parole ;
- obtenir une bonne concentration des personnes présentes. Lorsque les participants arrivent à une réunion, ils ont encore en tête leurs préoccupations ou problèmes. Le jeu permet de se déconnecter de ce qui est extérieur à la réunion. Après le jeu, les gens ont " l'esprit libre " pour se concentrer sur le thème de la réunion ;
- éviter l'ennui, grand ennemi des réunions et formations ;
- permettre aux participants de se défaire du sommeil et de la fatigue, ou des lourdeurs dues à la digestion...
- remédier à une baisse d'attention de l'assemblée. Il est en effet nettement préférable de consacrer 10 minutes à l'organisation d'un « jeu » et ainsi re-concentrer les participants, plutôt que de poursuivre une réunion ou une formation que de moins en moins de personnes suivent activement ;
- favoriser les rapports amicaux, de confiance, éviter l'agressivité entre les participants : après avoir ri ensemble des mêmes choses, la communication est grandement facilitée entre les personnes présentes.
- les jeux introduisent une certaine égalité de traitement, propice à la participation de chacun. Elles mettent entre parenthèses les préséances habituelles.

Les jeux permettent à l'animateur de valoriser certaines personnes en retrait ou de leur donner l'occasion de s'exprimer. Ils permettent également à l'animateur d'être d'emblé conforté dans sa position d'encadreur du groupe.

Pour qu'un jeu soit efficace il est doit être court, amusant et instructif. Cela oblige l'animateur à respecter certaines règles :

- énoncer très clairement et sans hésiter les règles du jeu avant de commencer. Il est toujours souhaitable que l'animateur ait répété de son côté et au préalable apporte les explications nécessaires afin de ne pas "s'embrouiller" lors de la présentation, ce qui produirait à coup sûr à l'inverse de l'effet recherché ;
- demander systématiquement aux participants s'ils ont compris ou s'ils souhaitent poser des questions et au besoin, demander à une personne de réexpliquer ce qui a été dit ;
- posséder une forte autorité pédagogique. Les jeux consistent à faire faire aux participants des actions inhabituelles. Il importe que l'animateur ait l'aisance nécessaire pour que cela paraisse naturel à tous. On est ainsi souvent surpris de constater avec quel plaisir des personnes à " l'air important " ou des personnes âgées adoptent des comportements ludiques, qui pourraient sembler, dans un autre contexte, porter atteinte à leur dignité ;
- clore formellement le jeu d'animation.

6.3. Conduite de l'animation

C'est la partie de la séance au cours de laquelle les participants vont recevoir ou découvrir d'eux -mêmes les nouvelles informations et expérimenter les nouvelles compétences. Chaque séance est composée des trois étapes suivantes :

- introduction du thème ;
- déroulement de la séance ;
- révision du thème/synthèse/Evaluation ;
- Si possible les activités de réinvestissement.

L'introduction du thème d'une peut se faire de plusieurs manières, dont voici quelques-unes:

- donnez une idée générale du thème dès le début ;
- utilisez une image, un modèle, un objet réel pour montrer ce qui en sera le résultat ;
- tentez d'incorporer des historiettes et des personnages traditionnels de la région dans votre introduction.

L'animateur pourra également y introduire des proverbes, des chansons, des historiettes (il était une fois.....), des sketches, des devinettes, des questions individuelles, des jeux de rôle, etc. Par exemple :

- l'animateur peut demander à une personne ou à un petit groupe de personnes de raconter une historiette en montrant une ou quelques images appropriées ;
- à la place d'une exposition d'images, l'animateur peut demander à un petit groupe de jouer un petit sketch.

L'animateur doit également être en mesure de :

- faire des reformulations ;
- faire la synthèse lorsque règne une certaine confusion et d'apporter les clarifications nécessaires ;
- faire des synthèses partielles et globale.

La reformulation consiste à reprendre avec toute la précision requise une opinion émise par un participant à l'intention du groupe tout entier. La reformulation permet de :

- clarifier l'opinion émise et de progresser vers l'objectif ;
- stimuler les interactions dans un groupe ;
- appeler tout le groupe à l'écoute et à la réflexion.

La clarification est faite par le participant sur demande de l'animateur, pour élucider une idée émise à travers entre autres une reformulation ou une illustration avec des exemples concrets.

6.4. Synthèse et évaluation

La synthèse consiste à faire le point par exemple lorsque que le groupe semble s'embourber. Il peut également s'agir d'une synthèse d'étape ou d'une synthèse globale. L'animateur doit donc aussi aider les participants à faire des synthèses partielles avant de passer d'une séquence à l'autre et à une synthèse générale.

L'évaluation intervient à la fin de l'animation. Elle permet à l'animateur de faire le point des informations retenues par les participants, et de les aider à mieux fixer les connaissances qui peuvent être dégagées du déroulement de la séance d'animation.

6.5. Comportement de l'animateur

L'Animateur n'est pas un gendarme, ni un policier, ni un inspecteur. Il est un Educateur, celui qui doit amener la communauté à acquérir de nouvelles connaissances susceptibles de contribuer à l'amélioration de ses conditions d'existence. Pour s'acquitter de cette mission il doit disposer des qualités morales et socio – professionnelles ci-après (Encadré 4).

Encadré 4 : Quelques qualités d'un animateur

- soigner sa tenue vestimentaire : l'Animateur au niveau village est comme un "miroir ". Il doit porter des vêtements qui justifient toujours son appartenance au milieu. Il doit éviter de porter tout autre vêtement qui porterait atteinte à son honorabilité ;
- soigner sa démarche : l'Animateur doit avoir une démarche correcte (naturelle). Toute autre imitation de démarche tendant à le transformer en un " clown " distrait les bénéficiaires et le ridiculise dans la communauté ;
- mesurer son langage : l'Animateur doit maîtriser son langage. Il doit éviter tout langage qui toucherait la susceptibilité des bénéficiaires. Pour cela il doit avoir une bonne maîtrise des réalités socio – culturelles du milieu ;
- éviter de faire des promesses : l'Animateur qui promet et qui n'honore pas à son engagement diminue son degré de crédibilité devant ses bénéficiaires et au sein de la communauté. Il faut éviter au cours de l'animation de promettre la solution à certains problèmes et ne pas les réaliser. (Ex : je suis capable de ravitailler le chantier de construction en sable car j'ai un frère qui vend du sable).
- respecter l'intégrité des bénéficiaires : les règles en andragogie recommandent de faire des visites à domicile pour mieux connaître ses bénéficiaires. Toutefois, l'animateur ne doit poser aucun acte ou geste dans la cellule familiale qui toucherait la susceptibilité des membres de cette cellule tels que rendre visite à la femme en absence de son époux, rendre visite à l'homme en absence de son épouse, des heures de visite longues ; iv) des heures de visites avancées 13h ou 22h, choix très peu indiqué de l'emplacement pour la causerie etc. . ;
- être à l'écoute : Aller vers le Savoir ;
- associer les bénéficiaires ;
- innover en faisant preuve d'esprit créateur pour créer les conditions favorables à une bonne ambiance au sein du groupe ;
- matérialiser la séance au moyen entre autres des affiches de visite des lieux, d'étude de cas, de projection de film ou de vidéo, d'écoute collective d'une cassette sonore, d'une question découverte sur un événement ou une situation ;
- soigner son comportement et chercher à connaître au plan psychologique les adultes (bénéficiaires).

L'animateur villageois n'est pas là pour expliquer une « leçon », sinon, la séance d'animation serait assurée par un professeur. L'animateur est un guide, il doit encadrer, conseiller les gens pour les aider à réfléchir, à se poser les bonnes questions. Ainsi, les villageois vont eux-mêmes trouver les problématiques et les solutions que l'on peut apporter, condition indispensable si l'on veut que la mise en application de ces solutions ait une chance d'être respectée.

Pour marquer les esprits, les participants doivent être des acteurs, ils doivent décider de ce qu'ils veulent faire. L'animateur fera en sorte que son message soit facilement intégré par les participants, il doit adapter son discours à leurs références, à leurs connaissances. Par exemple, certains termes un peu techniques, comme « bassin versant », seront facilement compris par les cadres et très difficilement compris par les femmes. L'animateur doit être vigilant aux réactions de l'auditoire pour être sûr d'être bien compris par tout le monde. Pour faciliter la compréhension, l'animateur doit adapter son vocabulaire aux participants (on ne parle pas de la même façon aux femmes ou aux agriculteurs), mais il doit également adapter ses exemples aux participants. Plus il donnera des exemples que les gens rencontrent chaque jour, plus le message passera facilement.

De même, lorsque l'animateur parle du bassin versant ou de la pollution, il évite de parler d'une manière générale, mais parle des problèmes de pollution du village et donne des exemples qui correspondent à la réalité du village.

Partie B : Phases essentielles d'une animation sur la GIRE dans les villages

7. Démarche d'animation sur la GIRE dans les villages

Le guide pédagogique propose une démarche d'animation sur la GIRE au niveau village, axée sur le processus d'autopromotion communautaire, qui est une dynamique de changement articulé autour de six (6) points dont le cycle est sans arrêt pour que la vie ne cesse pas de s'améliorer. Il est illustré par le schéma ci-après.

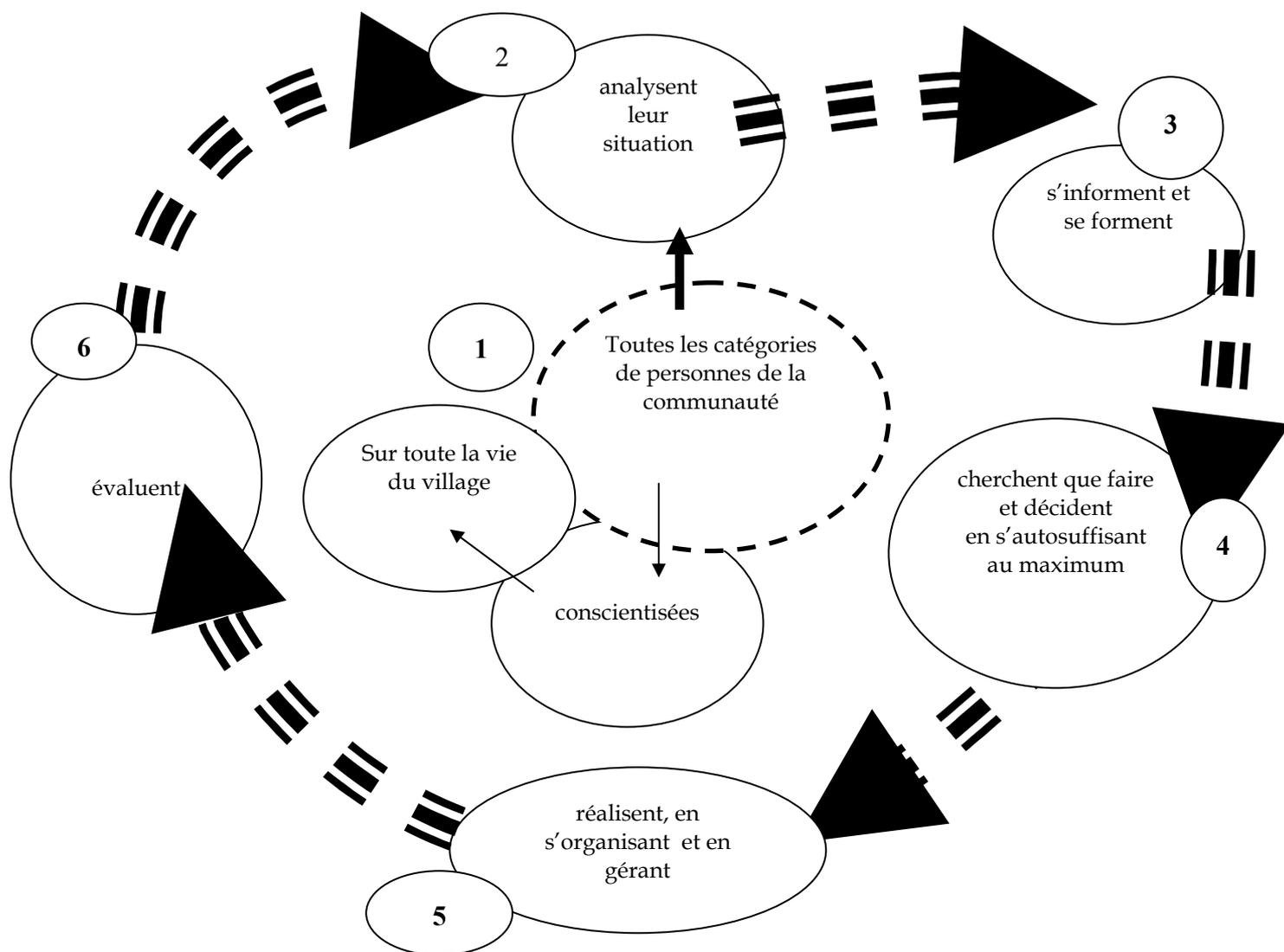


Schéma : processus d'autopromotion communautaire

La lecture de ce schéma commence par le centre. Les trois ronds placés au milieu constituent le noyau de l'auto promotion communautaire. Ces trois ronds représentent toutes les catégories de personnes de la communauté (les hommes, les femmes, les jeunes, les vieux, etc ;), qui prennent conscience ensemble de toutes les activités qu'ils mènent au village pour satisfaire leurs besoins. Les cinq ronds extérieurs se lisent en commençant par celui indiqué par la flèche noire (2). Ces villageois conscients, analysent leur situation et vont découvrir par eux-mêmes les difficultés qui les empêchent d'être heureux. Dès cette prise de conscience, ils s'inscrivent dans la dynamique du changement de l'autopromotion communautaire.

La démarche proposée vise à :

- éveiller dans un premier temps les consciences sur la nécessité d'une vision globale et d'une gestion concertée de la ressource eau ;
- identifier ensuite avec les populations locales les problèmes liés à la gestion des ressources en eau auxquels ils sont confrontés ;
- appuyer l'identification et la mise en œuvre d'actions GIRE par les communautés.

Dans la pratique la démarche d'animation sur la GIRE dans les villages comporte cinq (05) phases. Il s'agit notamment de :

- la phase de découverte du village ou du terroir en tant qu'unité d'un bassin versant ou d'un sous bassin ;
- la phase de diagnostic de la situation actuelle avec les communautés ;
- la phase d'élaboration du plan d'action de GIRE ;
- la phase de mise en œuvre du plan d'action de GIRE ;
- la phase de suivi – évaluation.

7.1. Phase de découverte du village ou du terroir

Au cours de la phase de découverte du village en tant qu'unité d'un bassin versant ou d'un sous bassin, l'animateur :

- procède à la collecte de données secondaires sur le village ou le bassin versant au moyen d'une revue documentaire ;
- fait une immersion dans le village concerné après avoir pris contact avec les autorités locales et notables dudit village ;
- présente son intervention aux communautés à travers des réunions grand public ;
- fait des observations directes dans le village ;
- organise des séances de sensibilisation par exemples sur la notion de bassin versant ;

7.2. Phase de Diagnostic de la situation actuelle avec les communautés

Pendant la phase de diagnostic, l'animateur doit aider la communauté à comprendre le concept GIRE et à faire l'état des lieux de la situation actuelle du village ou du sous bassin en matière de gestion de l'eau. Il doit aussi l'aider à cerner et analyser les problèmes auxquels elle est confrontée, à en connaître les causes et conséquences afin d'y trouver des solutions. Cette phase comprend trois étapes :

- l'identification des ressources en eau, des usages qui en sont faits, et des acteurs ;
- l'identification, l'hierarchisation et l'analyse des problèmes avec les communautés ;
- l'identification des solutions et pratiques nouvelles à introduire dans les comportements afin d'améliorer la situation.

7.2.1 Identification des ressources en eau, des usages et des acteurs

Lors de l'étape d'identification des ressources en eau, des usages et des acteurs qui interviennent dans le secteur de l'eau dans le village, l'animateur doit :

- prendre connaissance de la situation de départ du village dans un contexte beaucoup plus global de sous-bassin ;
- identifier les différentes ressources en eau (eau de pluie, rivières, lacs, bas-fonds, étangs, eaux souterraines...) utilisées par les populations ainsi que les infrastructures mises en place pour leur mobilisation et leurs exploitation dans le village/ sous-bassin (citernes, barrages, forages, puits, ...), les autres infrastructures du village (écoles, centres de santé, voies d'accès, administrations publiques) ;
- identifier les différents usages qui en sont faits (cultures irriguées, maraîchage, pêche, élevage, agriculture, domestiques, dépotoirs d'ordures et autres déchets, navigation etc.) ;
- identifier les groupes d'usagers majoritaires et minoritaires ;
- identifier les acteurs impliqués dans la gestion des ressources en eau (maire, projets d'élevage, d'agriculture, de pêche, d'approvisionnement en eau, d'assainissement, pêcheurs, agriculteurs, CGPE, AUE etc.) ;
- élaborer la carte du village ou du sous-bassin versant, qui renseigne sur les éléments clés du village/ bassin versant.

7.2.2 Identification, hiérarchisation et analyse des problèmes avec les communautés

Pendant l'étape d'identification, d'hiérarchisation et d'analyse des problèmes, l'animateur doit aider les communautés du village à :

- identifier les pratiques liées à la pêche, à l'abreuvement des animaux, à l'irrigation ou l'arrosage des parcelles maraîchères, à la gestion des déchets.... ;
- apprécier comment les infrastructures communautaires sont gérées ;
- identifier les organisations existantes et les systèmes d'entraide ;
- identifier les leaders ou femmes ainsi que les hommes influents dans les processus de prise de décision dans le village ;
- établir les relations qui existent entre ces leaders et les différents acteurs identifiés ;
- faire ressortir les interactions entre usagers de l'eau et entre acteurs du secteur de l'eau dans le village ;
- identifier les types de conflits entre acteurs, leurs sources, leurs manifestations, leurs conséquences, les approches communautaires mises en place pour les prévenir et les gérer ;
- identifier et hiérarchiser les problèmes en général et ceux liés à la gestion de l'eau en particulier.

Cette étape est conduite par groupe identitaire (agriculteurs, pêcheurs, maraîchers, éleveurs, exploitants domestiques, usagers domestiques, transformateurs de produits agricoles, artisans,

industriels,...) et aussi par genre (hommes, femmes), pour prendre en compte les idées des différents groupes et comprendre davantage la perception d'un tel groupe par rapport à tel problème ainsi que les causes et conséquences du problème évoqué.

Lors des réunions, les discussions sont ouvertes mais portent sur les éléments saillants du guide d'entretien qui doit être élaboré à cet effet. Ces réunions permettront de dégager les problèmes auxquels la population est confrontée d'une façon générale et ceux liés à l'eau en particulier

Après l'identification des différents acteurs, usages des ressources en eau, problèmes liés à leur utilisation, une restitution des résultats à cette étape sera faite en présence de tous les acteurs et usagers de l'eau.

Ensuite, une série de séances d'information et de sensibilisation sera organisée sur les thématiques les plus pertinentes identifiées et validées par les communautés à la restitution. Le développement de ces thématiques est présenté dans la partie C du présent guide pédagogique. Cette sous étape d'information et de sensibilisation a pour but de développer et d'améliorer les capacités des communautés à mieux observer et à analyser leur environnement, afin d'identifier les pratiques nouvelles pour une gestion beaucoup plus rationnelle des ressources en eau dont elles disposent dans le village à l'échelle de leur bassin versant/ sous-bassin versant. Il serait intéressant qu'après le déroulement des séances d'information et de sensibilisation sur la notion de bassin versant, qu'une autre série de visites sur le terrain³ soient organisées pour permettre aux participants de mieux apprécier les différentes parties de leur village qui devra être vu désormais comme l'unité d'un bassin versant. La carte du village pourra alors être améliorée si nécessaire.

Pour bien hiérarchiser les problèmes liés à l'eau avec les communautés, l'animateur peut utiliser diverses questions dont voici quelques unes :

- le problème est-il une barrière à la résolution des autres problèmes ?
- le problème identifié a-t-il un impact sur un grand nombre de personnes ?
- le problème identifié, constitue-t-il une importante question d'équité ?
- comment améliorer de manière significative l'efficacité dans la gestion des ressources en eau du village ?
- Comment améliorer la disponibilité de la ressource en eau dans le village ?

7.2.3 Identification des solutions aux problèmes prioritaires avec les communautés

Lors de l'étape d'identification des solutions aux problèmes prioritaires identifiés, l'animateur aide les communautés à :

- Identifier des solutions à court, moyen et long termes de prévention et de résolution des problèmes prioritaires ;
- choisir les moyens de prévention et/ou de gestion des problèmes prioritaires ;

³ La visite sur le terrain fait partie des techniques nécessaires pour un bon diagnostic.

- identifier quelques actions alternatives qui s'inscrivent dans une approche de mise en application de la GIRE à l'échelle locale, et d'investissement faisables avec ou sans accompagnement.

La difficulté de la GIRE c'est qu'elle exigera des choix dans lesquels certains usagers devront renoncer à leur manière actuelle d'utiliser les ressources en eau du village. Et pour cela il faudra mettre du tact pour que ces derniers ne se sentent pas lésés.

7.2.4 Quelques techniques et outils de diagnostic

Au nombre des techniques et outils recommandés pour la phase de diagnostic de la situation actuelle avec les communautés, on distingue entre autres : la carte du village, le diagramme de Venn, la matrice de priorités, les enquêtes, le diagnostic communicationnel, les supports imagés PHAST/ GIRE.

La carte du village

Pour établir la carte du village, l'animateur doit aider les communautés à identifier les limites de leur village et des villages environnants. La carte du village doit donner le croquis du village et les informations principales telles que :

- les pistes et routes, les cours d'eau, bas-fonds ;
- les ouvrages hydrauliques et d'assainissement (barrages, mares, puits, forages) et les activités qui se mènent autour de ces ouvrages ;
- les infrastructures du village (écoles, centre de santé...) ;
- l'utilisation des terres (riziculture, forêts, élevages, agriculture, maraîchage, exploitation des carrières...) ;
- l'occupation de l'espace (par chaque groupe d'acteurs ou usagers (habitats, enclos, parcelles pour maraîchage...) ;
- les villages voisins.

Le diagramme de Venn

Le diagramme de Venn sert à identifier les zones d'intérêt des populations (marché, les lieux sacrés, les lieux de culte, infrastructures hydrauliques, ressources en eau.....). Il permet aussi de faire ressortir les personnes et groupes qui ont une influence sur les prises de décision ainsi que les rapports entre les institutions du village et des forces extérieures.

La matrice de priorités

La production d'une matrice de priorités qui consiste à faire une liste des problèmes de la localité et à demander à la population (organisé en focus groupes) de les classer par ordre d'importance. Pour ce faire, l'animateur doit demander à chaque focus group (groupe de femmes, de jeunes, des hommes, groupe de maraîchers, de pêcheurs, agriculteurs...), de citer par exemple les trois problèmes les plus importants du village.

Le diagnostic communicationnel

Le diagnostic communicationnel exige à l'animateur de formuler clairement le problème de communication qui va avec les problèmes liés à l'eau identifiés ainsi que les objectifs de communication y afférents. Par exemple, pour pouvoir définir le problème de communication, l'animateur doit amener les communautés à répondre aux questions suivantes:

- qu'est-ce qui explique l'écart entre le comportement (situation) actuel et le comportement (situation) souhaité?
- est-ce par manque d'information ou par manque de connaissance?
- est-ce dû à l'existence de certaines pratiques, à des croyances, à des valeurs culturelles?
- est-ce dû à autre chose?

Il est également nécessaire d'identifier les ressources en communication disponibles dans le village ainsi que les cibles potentielles. Ainsi, l'animateur devra savoir :

- les moyens de communication des autorités politiques locales pour atteindre l'ensemble de la population ;
- les moyens de communication des autorités traditionnelles pour atteindre l'ensemble de la population ;
- les autres moyens de communication qui existent, et classer selon leur degré d'efficacité (les quatre premiers) ;
- taux de possession de poste radio et de poste téléviseur dans les ménages ;
- le ratio homme/femme de ceux qui écoutent (station, émission, horaires d'écoute, etc.) ;
- l'existence d'un vidéo-club dans le village ou la localité.

Les supports imagés

Il s'agit des figurines dont disposent l'animateur et des supports imagés PHAST/ GIRE pour la conduite des séances d'animation sur la GIRE au niveau village.

7.3. Phase de planification des actions

L'objectif de la phase de planification des actions est de faciliter les séances de concertation entre les différents acteurs afin de les aider à identifier et prioriser les actions à inscrire dans un plan d'action. Ainsi, l'animateur en concertation avec les communautés doit :

- partir des problèmes prioritaires retenus lors de la phase diagnostic, pour identifier les objectifs général et spécifiques de gestion de l'eau à atteindre au niveau du village, les actions et activités prioritaires à mettre en œuvre à court, moyen et long termes, pour traiter lesdits problèmes ;
- identifier et évaluer des moyens d'exécution (financiers, matériels, humains) pour la mise en œuvre des actions et activités prioritaires proposées ;
- répartir les tâches liées à la mise en œuvre des actions et activités prioritaires, entre les groupes d'acteurs, hommes et femmes et dans le temps afin d'atteindre le but ;

- identifier des indicateurs de suivi évaluation de la mise en œuvre des actions et activités prioritaires ;
- proposer le budget pour la mise en œuvre des actions et activités prioritaires ;
- rédiger le plan d'action de GIRE pour le village, en précisant la période de sa mise en œuvre, les objectifs général et spécifiques de gestion de l'eau à atteindre par les communautés, les actions et activités à exécuter, les indicateurs de suivi-évaluation et le budget.

A cette phase, l'animateur doit définir un plan de communication qui pourra l'aider à atteindre le but. A partir des résultats du diagnostic, où l'animateur a défini ses objectifs de communication, il va procéder au choix des techniques de communication par groupe cible. Il doit ainsi procéder à la segmentation ou catégorisation des groupes cibles. Les cibles peuvent être divisées en trois principaux groupes : les cibles primaires, les cibles secondaires, les cibles tertiaires :

- les cibles primaires sont les personnes les plus touchées ou responsables du problème. C'est le groupe susceptible de profiter le plus du changement de comportement promu ;
- les cibles secondaires sont les personnes qui pourraient influencer les cibles primaires pour les amener à prendre conscience du problème et à changer de comportement ;
- les cibles tertiaires sont les personnes qui ont un pouvoir de décision soit au niveau local, régional ou national.

Chaque groupe cible doit être segmenté le plus possible en tenant compte par exemple des critères socioculturels, professionnels, d'âge, du niveau d'instruction, du genre etc.

Pour mieux réussir cette étape, il faut sélectionner des approches de communication pour chaque groupe cible. Celles couramment utilisées sont l'approche participative, l'IEC, le plaidoyer, la communication interpersonnelle etc⁴. Les outils de communication identifiés à partir du diagnostic communicationnel permettent aussi d'affecter au groupe cible l'outil le plus approprié pour faire passer le message et ce, en fonction de ses spécificités. Les outils de communication les plus couramment utilisés sont :

- les causeries débats ;
- les séances de visionnement, habituellement associées à des présentations faites par des personnes-ressource, suivies d'une discussion ;
- les groupes de discussion, qui comprennent un petit nombre de personnes (sept à dix) partageant des caractéristiques communes ;
- les jeux de rôles, qui constituent un moyen intéressant pour faciliter la participation au sein d'un petit groupe, d'évaluer l'attitude générale et de recueillir des points de vue et des opinions. Les jeux de rôle sont très importants dans la facilitation des ateliers ou séances d'animation sur la gestion intégrée des ressources en eau à cause de la complexité de l'enjeu et de l'interaction des acteurs ;

⁴ Plus de détails sur ces approches, méthodes et outils dans la partie D

- les visites à domicile, qui permettent de mieux discuter dans le contexte de leur environnement familial, avec les personnes qui très souvent ne prennent pas la parole en public ou qui ne participent pas aux rencontres organisées ;
- les photos, affiches, boîtes à images, les projections vidéo. Ces outils sont très efficaces pour stimuler la discussion, pour comparer des points de vue et pour développer un consensus sur un problème donné. Ils sont utilisés au cours des activités interactives ;
- les contes et proverbes qui sont utilisés pour faciliter la discussion sur un sujet donné. Le conte, et, plus particulièrement le « conte interrompu », où les personnes qui écoutent doivent terminer l'histoire ou en imaginer la fin peuvent aussi créer une ambiance, stimuler la sensibilisation et faciliter les discussions de groupes.
- les radios communautaires qui sont des radios de proximité permettant de véhiculer des messages de sensibilisation. C'est un médium instantané et dont le coût est réduit. Elles permettent également de recueillir et de diffuser les points de vue des membres de la communauté, de promouvoir les débats et valoriser les savoirs locaux utiles ;
- la télévision permet de donner aux activités une ampleur qu'elles ne peuvent atteindre avec les petits groupes. Même si elle n'est pas souvent accessible dans les villages, elle est un canal potentiel extraordinaire pour appuyer et nourrir les discussions, les débats et les interventions de développement ;
- les ateliers, les réunions, les séminaires, constituent d'autres cadres propices pour le plaidoyer.

7.4. Phase de mise en œuvre du plan d'action GIRE du village

L'objectif de cette phase est de :

- définir la stratégie de mise en œuvre du plan d'actions GIRE élaboré lors de la phase précédente ;
- identifier les causes probables d'échec ;
- mettre en place un comité de suivi ;
- mettre en œuvre le plan de communication afin de faciliter l'exécution des activités.

La GIRE exige des acteurs et utilisateurs de l'eau, des changements dans leurs méthodes de travail, comme le dit si bien le Partenariat Mondial de l'Eau : *“La GIRE est un défi aux pratiques, aux attitudes et aux certitudes conventionnelles professionnelles. Elle confronte les intérêts sectoriels ancrés et elle exige que la ressource en eau soit gérée de manière holistique pour les avantages de tous....”*

C'est dire que la GIRE nécessite que des plateformes soient développées pour permettre aux différentes parties prenantes, souvent avec des différences apparemment irréconciliables de travailler d'une manière ou d'une autre ensemble. Le processus peut être long et exiger des consultations élargies avec les différents acteurs et utilisateurs de l'eau concernés. Ainsi, la mise en œuvre de la GIRE à la base se fera mieux dans un processus d'étape par étape, avec certains changements intervenant immédiatement et d'autres prenant plusieurs années de planification et de renforcement des capacités.

7.5. Phase de Suivi – évaluation

Le suivi et l'évaluation des nouvelles pratiques proposées sont nécessaires si l'on veut analyser l'efficacité des approches et méthodes utilisées dans le cadre de la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau à l'échelle du village. Le suivi permet de collecter et d'analyser régulièrement les informations relatives aux activités et les observations faites au niveau des comportements de chacun des groupes d'utilisateurs des ressources en eau.

Des actions de suivi découlent des mesures d'accompagnement qui permettent d'apporter des correctifs, de régler les conflits et d'apporter des conseils aux communautés.

Le rôle de l'animateur est d'aider et de conseiller les membres du comité de suivi dans leur tâche. Il doit aider les communautés à assurer l'adéquation entre les objectifs et les résultats du plan d'action de GIRE au niveau du village. Pour cela, les communautés doivent :

- identifier les forces et faiblesses du plan d'action mis en œuvre ;
- identifier les causes d'échec de certaines activités ;
- analyser l'efficacité des approches, outils et techniques utilisés ;
- vérifier la pertinence des indicateurs définis ;
- évaluer les progrès accomplis.

L'évaluation des progrès doit se faire de manière participative. Cette activité doit se dérouler après que la communauté ait exécuté son plan d'action de GIRE par exemple six mois ou une année après son lancement. L'évaluation participative doit solliciter le plus grand nombre possible de membres de la communauté ainsi que d'autres travailleurs communautaires, fonctionnaires, voire des représentants de communautés voisines. Cette étape doit être l'occasion de célébrer les résultats du comité de suivi. Au cours de l'évaluation, le comité insistera sur les points suivants :

- l'ampleur du travail accompli au sein de la communauté ;
- le travail restant ;
- les réussites ;
- les problèmes ou difficultés rencontrés ;
- les actions correctives requises.

Cette évaluation peut prendre différentes formes. Le groupe peut, par exemple:

- se charger lui-même de certaines activités d'évaluation, puis communiquer les résultats à l'ensemble de la communauté par voie d'affichage ;
- décider de faire intervenir la communauté tout entière dans le travail d'évaluation. Les gens peuvent être conviés à participer à un événement communautaire au cours de l'activité du tableau à pochettes ;
- combiner les activités ci-dessus, d'une part en exécutant séparément certaines activités bien précises d'évaluation, d'autre part en organisant une activité d'évaluation communautaire sous forme, par exemple, d'un sociodrame sur le programme devant une audience élargie.

Partie C : Description des thèmes et des boîtes à images

8. Fiches pédagogiques d'animation sur la GIRE et supports imagés

Le processus de développement des séances d'animation utilisant les supports imagés repose sur l'approche participative afin d'identifier les causes, les conséquences et les solutions à quelques problèmes récurrents d'eau spécifiques au contexte de l'Atacora et de la Donga. Ces problèmes portent sur :

- les conflits d'usages intra et inter acteurs ;
- l'érosion ;
- l'inondation des champs ;
- la pollution des eaux naturelles/ artificielles de surface (superficielles et souterraines)
- le comblement des plans d'eau et la diminution des ressources halieutiques ;
- le gaspillage et le faible niveau de valorisation des ressources en eau.

Au total, six thématiques ont été retenues pour la conception des supports imagés. Il s'agit de :

- thème 1 : les notions sur les concepts de bassin versant et de gestion intégrée des ressources en eau ;
- thème 2 : la gestion équitable des ressources en eau et la prévention des conflits ;
- thème 3 : la prévention et la lutte contre l'érosion des sols et le comblement des cours et plans d'eau ;
- thème 4 : la prévention et la lutte contre l'inondation des zones cultivées ;
- thème 5 : la protection des ressources en eau contre la pollution ;
- thème 6 : la valorisation et lutte contre le gaspillage des ressources en eau.

Ainsi, une démarche de conduite des séances d'animation est proposée avec des modules mis sous forme de fiches pédagogiques, en vue :

- d'éveiller dans un premier temps les consciences sur la nécessité d'une vision globale et d'une gestion concertée de la ressource eau ;
- d'identifier ensuite avec les populations locales, les problèmes liés à la gestion des ressources en eau auxquels elles sont confrontés ;
- d'appuyer l'identification et la mise en œuvre d'actions en matière de GIRE.

8.1. Fiche pédagogique 1 : notions sur les concepts de bassin versant et de gestion intégrée des ressources en eau.

De quoi voulons-nous parler dans cette fiche ?

Nous voulons parler de la gestion et de l'utilisation de l'eau dans une approche intégrée.

En combien de temps?

En trois séances de 45 minutes soit une durée totale de 2h15mn.

A qui s'adresse cette fiche technique et pédagogique ?

- animateurs des ONG ;
- Techniciens et Responsables de programmes d'hydraulique, d'assainissement et de gestion des ressources naturelles ;
- Agents des services techniques des Communes.

A qui profite cette formation ?

- Populations à la base ;
- Usagers de l'eau (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs.....).

8.1.1. Déroulement de l'animation

L'animation va se dérouler en trois étapes de 45 minutes chacune.

8.1.1.1. Etape I (45 mn)

A cette étape il s'agira de :

- éveiller l'intérêt des participants et évaluer leur pré-requis sur le thème de l'animation ;
- préciser le thème et les objectifs de l'animation ;
- exploiter quelques images illustratives de l'eau et de ses usages à l'échelle d'un terroir ou d'une localité.

8.1.1.1.1. Eveil de l'intérêt et évaluation de pré-requis (15 mn)

Pour tester les pré-requis, c'est-à-dire le niveau des participants sur le thème, l'animateur pose un certain nombre de questions aux participants sur les ressources en eau du village, les types de leurs utilisations et les problèmes qu'ils posent dans le village, entre le village et les villages limitrophes :

- d'où vient l'eau de vos rivières ou cours d'eau ? Va-t-elle ailleurs ? Vient-elle d'ailleurs ?
- quels sont les usages que vous faites de l'eau dans votre village ?
- subissez-vous des problèmes liés à l'eau du fait des comportements des populations des villages voisins (autres villages) ?
- est-ce qu'il existe dans le village des pratiques d'usage de l'eau qui génèrent des nuisances pour certaines franges de la communauté ou dans les villages voisins ?

A la fin de cette partie, l'animateur aide les communautés à faire la synthèse et à retenir que l'eau :

- est une ressource à usages multiples ;
- est une ressource unique partagée non seulement entre les habitants d'un même village, mais aussi par plusieurs villages/ arrondissements/ communes/ départements/ pays.

Les participants retiendront également que certaines pratiques d'utilisation de l'eau dans un village peuvent avoir des impacts négatifs non seulement sur les ressources en eau mais aussi sur le bien être des populations d'un même village, ou celles des villages voisins.

8.1.1.1.2. Enoncé du thème et des objectifs de l'animation (5 mn)

L'animateur annonce le thème de la rencontre à savoir : **notions sur les concepts de bassin versant et de gestion intégrée des ressources en eau**. Il présente ensuite l'objectif pédagogique de l'animation qui consiste à amener les participants à prendre connaissance du concept de la gestion intégrée des ressources en eau et des relations amont-aval dans un bassin versant.

A la fin de l'animation sur ce thème, les participants :

- ont une bonne compréhension des concepts de bassin versant et de la GIRE ;
- sont sensibilisés sur les bonnes et mauvaises pratiques d'utilisation de l'eau dans un village, ou dans plusieurs villages qui se partagent une même ressource en eau.

8.1.1.1.3. Approfondissement du thème (25 mn)

Dans cette partie, nous allons approfondir les notions sur : i) l'espace traversé par une ressource en eau et ses usages ; ii) les usagers et les acteurs de l'eau.

☞ Délimitation de l'espace traversé par une ressource en eau ou bassin versant (7 mn)

Pour amener les participants à appréhender la notion de bassin versant, l'animateur leur demande de matérialiser une rivière du village, avec sa source et les autres villages qu'elle traverse. Il introduit ensuite le concept de bassin et leur demande d'en proposer une définition.

L'animateur peut également présenter et faire exploiter l'image Th 1.1. en s'adressant au groupe de la manière suivante : observer attentivement l'image ? que voyez-vous ? pourquoi cela ?

L'animateur aide ensuite les participants à faire la synthèse partielle et à retenir qu'un bassin versant est le territoire qui recueille les eaux de ruissellement et d'infiltration vers une même sortie (exutoire). Ce territoire peut dépasser la frontière d'un village, d'un arrondissement, d'une commune, d'un département et d'un pays.

☞ Les usages de l'eau, les usagers et les acteurs de l'eau (13 mn)?

L'animateur présente et fait exploiter une ou deux des images (Th 1.2, Th 1.3, Th 1.4 et Th 1.5).

L'animateur recueille les propositions des participants et les aide à faire la synthèse sur les usages de l'eau, les usagers et les acteurs dans le village : les usagers (eau potable,

assainissement, irrigation, pêche, pisciculture, maraîchage, abreuvement du bétail..); les usagers (ménages, irrigants/ agriculteurs, pêcheurs, pisciculteurs, maraîchers, éleveurs..); les acteurs (services de l'administration publique, secteur privé, communes, ONG, associations des usagers de l'eau, comité de gestion des points d'eau...).

☞ Synthèse générale et évaluation des connaissances (5 mn)

L'animateur aide les participants à faire la synthèse et à retenir l'essentiel des éléments clés de la première étape de 45 minutes. Il s'agit notamment de ce qu'on entend par :

- bassin versant ;
- usages de l'eau, usagers de l'eau et acteurs de l'eau.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur profite de l'occasion pour annoncer l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

8.1.1.2. Etape 2 (45 mn)

A cette étape il s'agira de :

- faire un rappel des éléments clés retenus lors de la dernière séance d'animation ;
- approfondir les notions sur i) les mauvaises pratiques d'utilisation de l'eau et leurs conséquences ; ii) les relations amont-aval dans un bassin versant ; iii) la gestion intégrée de l'eau.

8.1.1.2.1. Rappel des éléments clés sur l'eau et ses utilisations (5 mn)

L'animateur aide les communautés à rappeler l'essentiel des notions partagées sur :

- ☞ bassin versant ;
- ☞ usages de l'eau, usagers de l'eau et acteurs de l'eau.

8.1.1.2.2. Mauvaises pratiques d'utilisation de l'eau et conséquences (10 mn)?

L'animateur présente et fait exploiter l'image Th 1.6.

L'animateur recueille les propositions de définition des participants et les amène à faire la synthèse : la déforestation, les mauvaises pratiques culturales (déboisement, cultures itinérantes sur brulis, usages incontrôlés d'engrais chimique...), le rejet des ordures ménagères et autres polluants dans l'eau, peuvent entraîner :

- le comblement et la pollution de plan d'eau (excès de sédiments ou d'éléments nutritifs dans les cours d'eau) ;
- la destruction des berges/ galeries forestière et des frayères ;
- la diminution des ressources halieutiques et des prises de poissons ;
- la contamination des eaux de surface et souterraines avec le développement des maladies hydriques suite à la consommation de l'eau polluée par les communautés.

8.1.1.2.3. Relations amont-aval dans un bassin versant et solidarité entre les usagers (10mn)

L'animateur présente et fait exploiter successivement les images Th 1.7 et Th1.8. Il peut également compléter avec la question suivante : Quelles sont les interactions entre l'amont et l'aval dans votre bassin versant ou dans votre village ?

L'animateur recueille les propositions des participants et les amène à faire la synthèse : les mauvaises pratiques d'utilisation de l'eau faites par les usagers de la partie amont peuvent avoir des impacts négatifs sur l'eau et les usagers situés dans la partie aval et ainsi de suite (Aval = Amont = Aval). Il en résulte diverses conséquences dont :

- les maladies hydriques dont souffrent les populations du bassin versant et notamment celles de la partie aval, du fait de la défécation dans la nature et du rejet des ordures ménagères et autres déchets dans l'eau en amont ;
- une diminution du débit des rivières en aval avec une sécheresse éventuelle suite à la diminution des précipitations en amont ;
- des crues ou des inondations dans la partie aval à cause de fortes pluies en amont ;
- la pollution d'un petit cours d'eau peut avoir des répercussions sur plusieurs dizaines de kilomètres. Ces répercussions entraînent la mort des êtres vivants (poissons,...) qui le peuplent et rendent alors les eaux impropres à la consommation.

8.1.1.2.4. Gestion intégrée des ressources en eau et ses avantages dans un village ou à l'échelle d'un bassin versant (15 mn)

L'animateur présente et fait exploiter successivement les images Th 1.9, Th 1.10 et Th 1.11. Il peut également compléter avec la question suivante : comment faire pour que tous les usagers tirent durablement profit de la ressource eau ?

L'animateur recueille les propositions des participants et les amène à faire la synthèse : dans le bassin versant ou dans le village, on doit : i) prendre en compte tous les usages et les usagers dans la gestion de l'eau ; ii) promouvoir le dialogue entre les acteurs pour des actions concertées qui ne portent pas atteinte à la ressource tant sur le plan quantitatif que qualitatif, et qui tiennent compte des préoccupations et intérêts de tous les usagers et de tous les acteurs. On parle alors de la gestion intégrée des ressources en eau ou gestion concertée des ressources en eau par bassin versant.

Définition : tous les acteurs concernés (car l'eau fait l'objet de multiples usages qui dépendent des pratiques et l'exploitation qu'en font les uns et des autres) par les milieux aquatiques d'un bassin versant doivent s'associer pour définir ensemble les conditions d'utilisation de cette eau. Tous les usagers doivent donc se mettre autour de la table pour s'accorder sur la gestion de cette ressource unique.

Avantages de la gestion intégrée/ concertée des ressources en eau :

- limitation/ inexistence de conflits entre les usagers de l'eau ;
- disponibilité des ressources en eau en quantité et en qualité pour les différents usages ;

- les populations sont en bonne santé et s'investissent bien dans les activités génératrices de revenus ;
- les cours d'eau ne sont pas pollués et comblés ;
- les écosystèmes aquatiques sont en bon état et procurent divers biens et services aux communautés.

8.1.1.2.5. Synthèse générale et évaluation des connaissances (5 mn)

L'animateur aide les participants à faire la synthèse et à retenir l'essentiel des éléments clés de la première étape de 45 minutes. Il s'agit notamment de ce qu'on entend par :

- mauvaises pratiques d'utilisation de l'eau et leurs conséquences ;
- relations amont-aval dans un bassin versant ;
- gestion intégrée/ concertée des ressources en eau et ses avantages.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur profite de l'occasion pour annoncer l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

8.1.1.3. Etape 3 (45 mn)

A cette étape, il s'agira de :

- faire un rappel des éléments clés retenus lors de la dernière séance d'animation ;
- définir des actions concrètes de promotion de la gestion intégrée/ concertée de l'eau dans le village ou à l'échelle du bassin versant ;
- faire une priorisation des actions ;
- définir la stratégie et le cadre organisationnel de mise en œuvre des actions.

8.1.1.3.1. Rappel des éléments clés sur l'eau et ses utilisations (5 mn)

L'animateur aide les communautés à rappeler l'essentiel sur :

- ☞ les mauvaises pratiques d'utilisation de l'eau et leurs conséquences ;
- ☞ les relations amont-aval dans un bassin versant ;
- ☞ la gestion intégrée/ concertée des ressources en eau et ses avantages.

8.1.1.3.2. Définition des actions concrètes de promotion de la gestion intégrée/ concertée de l'eau dans le village ou à l'échelle du bassin versant (15 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre et à approfondir la question suivante : qu'allez-vous faire pour gérer l'eau de votre village de manière intégrée/ concertée ?

Les participants font la synthèse partielle des actions listées.

8.1.1.3.3. Priorisation des actions, responsabilisation et stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des actions (20 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre et à approfondir les questions ci-après :

- ☞ avec quelle ressource allez-vous mettre en œuvre les actions concrètes priorisées ?
- ☞ où (Sites) ? par qui et quelle partition ? pour qui ? quand ?

Les participants font la synthèse partielle sur la stratégie et le cadre organisationnel de mise en œuvre des actions concrètes priorisées.

8.1.2. Synthèse générale et évaluation des connaissances (5 mn)

L'animateur fait retenir aux participants l'essentiel des éléments clés du thème : la bonne gestion des ressources en eau nécessite une approche intégrée qui tient compte des différents usages, des usagers, des acteurs au niveau du village vu comme partie intégrante d'un bassin versant.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur annonce l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

8.2. Fiche pédagogique 2 : gestion équitable des ressources en eau et prévention des conflits

De quoi voulons-nous parler dans cette fiche ?

Nous voulons parler de la gestion équitable des ressources en eau et de la prévention des conflits

En combien de temps?

En deux séances de 45 minutes soit une durée totale de 1h30mn.

A qui s'adresse cette fiche technique et pédagogique ?

- animateurs des ONG ;
- Techniciens et Responsables de programmes d'hydraulique, d'assainissement et de gestion des ressources naturelles ;
- Agents des services techniques des Communes.

A qui profite cette formation ?

- Populations à la base ;
- Usagers de l'eau (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs.....).

8.2.1. Déroulement de l'animation

L'animation va se dérouler en deux étapes de 45 minutes chacune.

8.2.1.1. Etape I (45 mn)

A cette étape il s'agira de :

- éveiller l'intérêt des participants et évaluer leur pré-requis sur le thème de l'animation ;
- préciser le thème et les objectifs de l'animation ;
- exploiter quelques images illustratives des causes, conséquences et approches de règlement/ prévention de mésentente ou de conflit entre les usagers de l'eau du village.

8.2.1.1.1. Eveil de l'intérêt et évaluation de pré-requis (15 mn)

Pour tester les pré-requis, c'est-à-dire le niveau des participants sur le thème l'animateur pose un certain nombre de questions aux participants sur les sources de mésentente ou de conflit entre les usagers de l'eau du village : dans votre village, qu'est-ce qui entraîne souvent des mésententes/ désaccords/ conflits entre un même groupe d'usagers de l'eau ou entre différents groupes d'usagers de l'eau ?

A la fin de cette partie l'animateur aide les communautés à faire la synthèse et à retenir des réponses telles que :

- l'interdiction/ limitation d'accès à la ressource eau (un point d'eau) et/ ou aux ressources halieutiques ainsi qu'aux autres ressources aquatiques, à un (des) usager (s) ou à des groupes d'usagers ;

- la destruction des champs de culture et des terres par le bétail ;
- la pollution d'une source, d'une nappe, d'un cours d'eau ;
- les usages contradictoires d'une rivière ou d'une nappe souterraine ;
- la dégradation d'une zone humide ;
- la mauvaise gestion d'un réseau d'eau potable/ point d'eau potable avec comme exemple des malversations financières orchestrées par le comité de gestion ;
- la répartition de l'eau entre les parcelles des irrigants ;
- la construction d'un barrage entre exploitants de carrière et riziculteurs
- l'utilisation des techniques et engins de pêche prohibés ;
- les divergences de point de vue entre maraîchers et parents des enfants nageurs/ entre générations (vieux et jeunes)/ entre couches sociales (pauvres et riches).

8.2.1.1.2. Enoncé du thème et des objectifs de l'animation (5 mn)

L'animateur annonce le thème de la rencontre à savoir : **gestion équitable des ressources en eau et prévention des conflits**. Il présente ensuite les objectifs pédagogiques de l'animation que sont :

- identifier des problèmes d'utilisation conflictuelle des ressources en eau, leurs causes et conséquences sur la vie socio-économique des populations ;
- informer sur les approches de prévention et d'atténuation des conflits ;
- susciter des initiatives de prévention et d'aide à la résolution de conflits liés à l'eau.

A la fin de l'animation sur ce thème, les participants ont une bonne compréhension des causes, des conséquences et de quelques approches de prévention/ atténuation des conflits entre les usagers de l'eau.

8.2.1.1.3. Approfondissement du thème (25 mn)

Dans cette partie, nous allons approfondir les causes, les conséquences et quelques approches de prévention/ atténuation des conflits entre les usagers de l'eau

☞ Causes et conséquences de désaccords/ mésentente/ conflit entre les usagers de l'eau (7 mn)?

L'animateur présente et fait exploiter les images (Th 2.1., Th 2.2. et Th 2.3) ou (Th 2.6 et Th 2.7) ou (Th 2.9 et Th 2.10) en s'adressant au groupe de la manière suivante : observer attentivement l'image ? que voyez-vous ? pourquoi cela ?

L'animateur recueille les propositions de définition des participants et les amène à faire la synthèse.

☞ Que comprendre du conflit lié à l'eau (3 mn)

On peut entendre par conflit lié à l'eau, un déséquilibre dans l'accès à la ressource eau entre usagers/ groupes sociaux.

- ☞ Quelques approches de prévention/ atténuation de désaccords/ mésentente/ conflit entre les usagers de l'eau (3 mn)?

L'animateur présente et fait exploiter l'image Th 2.4 ou Th 2.8 ou Th.211 en fonction des images exploitées sur les causes et les conséquences des conflits.

L'animateur recueille les propositions de définition des participants et les amène à faire la synthèse : la gestion concertée et équitable de l'eau en associant tous les usagers pour la définition des règles de gestion.

- ☞ Gestion concertée et équitable des ressources en eau. Quelles sont les caractéristiques de la gestion concertée et équitable (3 mn)?

- existence de cadres de concertation réunissant les différents acteurs/ parties prenantes
- dialogue et actions entre les acteurs ;
- équité dans l'accès à la ressource en eau inter/ intra usagers (inter/ intra groupes sociaux).

- ☞ Mesures de prévention des conflits liés à l'eau suite à la mise en place du cadre de concertation multi-acteurs. Quelles sont les mesures à prendre (5 mn)?

- rendre fonctionnel le cadre de concertation
- disposer d'un comité opérationnel (suivi, sécurité...)

- ☞ Synthèse générale et évaluation des connaissances (4 mn)

L'animateur aide les participants à faire la synthèse et à retenir l'essentiel des éléments clés de la première étape de 45 minutes. Il s'agit notamment de ce qu'on entend par :

- conflit lié à l'eau ;
- types de conflits liés à l'eau ;
- causes et conséquences des conflits liés à l'eau rencontrés dans votre village ;
- caractéristiques d'une gestion concertée et équitable des ressources en eau.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur profite de l'occasion pour annoncer l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

8.2.1.2. Etape 2 (45 mn)

A cette étape il s'agira de :

- faire un rappel des éléments clés retenus lors de la dernière séance d'animation ;
- définir des actions concrètes de prévention/ d'atténuation et de gestion des conflits liés à l'eau rencontrés dans le village ;
- faire une priorisation des actions ;
- définir la stratégie et le cadre organisationnel de mise en œuvre des actions.

8.2.1.2.1. Rappel des éléments clés de l'étape 1 (5 mn)

L'animateur aide les communautés à rappeler l'essentiel des notions partagées lors de la dernière séance d'animation sur :

- ☞ conflit lié à l'eau ;
- ☞ types de conflits liés à l'eau ;
- ☞ causes et conséquences des conflits liés à l'eau rencontrés dans votre village ;
- ☞ caractéristiques d'une gestion concertée et équitable des ressources en eau.

8.2.1.2.2. Définition des actions concrètes (15 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre et à approfondir la question suivante : qu'allez-vous faire pour prévenir/ atténuer/ gérer les conflits liés à l'eau dans le village ?

Les participants font la synthèse partielle des actions listées.

8.2.1.2.3. Priorisation des actions ? Responsabilisation et stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des actions (20 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre et à approfondir les questions ci-après :

- ☞ avec quelle ressource allez-vous mettre en œuvre les actions concrètes priorisées ?
- ☞ où (sites) ? par qui et quelle partition ? pour qui ? quand ?

Les participants font la synthèse partielle sur la stratégie et le cadre organisationnel de mise en œuvre des actions concrètes priorisées.

8.2.2. Synthèse générale et évaluation des connaissances (5 mn)

L'animateur fait retenir aux participants l'essentiel des éléments clés du thème : pour mieux assurer un usage durable des ressources en eau, il faut recourir à la mise en œuvre de la gestion concertée et équitable en associant tous les usagers.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur annonce l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

8.3. Fiche pédagogique 3 : prévention et lutte contre l'érosion des sols et le comblement des cours et plans d'eau

De quoi voulons-nous parler dans cette fiche ?

Nous voulons parler de la prévention et de la lutte contre l'érosion des sols et le comblement des cours et plans d'eau.

En combien de temps?

En deux séances de 45 minutes soit une durée totale de 1h30mn.

A qui s'adresse cette fiche technique et pédagogique ?

- animateurs des ONG ;
- Techniciens et Responsables de programmes d'hydraulique, d'assainissement et de gestion des ressources naturelles ;
- Agents des services techniques des Communes.

A qui profite cette formation ?

- Populations à la base ;
- Usagers de l'eau (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs.....).

8.3.1. Déroulement de l'animation

L'animation va se dérouler en deux étapes de 45 minutes chacune.

8.3.1.1. Etape I (45 mn)

A cette étape il s'agira de :

- éveiller l'intérêt des participants et évaluer leur pré-requis sur le thème de l'animation ;
- préciser le thème et les objectifs de l'animation ;
- exploiter quelques images illustratives des causes, des conséquences et de quelques pratiques de prévention et de lutte contre l'érosion et le comblement des cours et plans d'eau.

8.3.1.1.1. Eveil de l'intérêt et évaluation de pré-requis (10 mn)

Pour tester les pré-requis, c'est-à-dire le niveau des participants sur le thème, l'animateur présente et fait exploiter les images (Th 3.1. et Th 3.2.) en s'adressant au groupe de la manière suivante : observer attentivement l'image ? que voyez-vous ? pourquoi cela ? est-ce que les images reflètent les réalités de votre village.

A la fin de cette partie l'animateur aide les communautés à faire la synthèse et à retenir des réponses sur le déboisement, les mauvaises pratiques culturelles, l'érosion des sols, le comblement des plans et cours d'eau.

8.3.1.1.2. Enoncé du thème et des objectifs de l'animation (5 mn)

L'animateur annonce le thème de la rencontre à savoir : **prévention et lutte contre l'érosion des sols et le comblement des cours et plans d'eau**. Il présente ensuite les objectifs pédagogiques de l'animation que sont :

- comprendre les phénomènes d'érosion, de comblement des plans d'eau et leurs conséquences sur l'environnement ;
- identifier les pratiques qui engendrent l'érosion et les comblements des plans d'eau ;
- identifier les actions à mettre en œuvre pour réduire le phénomène de l'érosion et de comblement des plans d'eau.

A la fin de l'animation sur ce thème, les participants ont une bonne compréhension des processus d'érosion et de comblement des plans d'eau ainsi que des mesures de prévention et de lutte.

8.3.1.1.3. Approfondissement du thème (25 mn)

Dans cette partie, nous allons approfondir les causes, les conséquences et quelques approches de prévention/ atténuation des conflits entre les usagers de l'eau

☞ Causes de l'érosion et du comblement des plans et cours d'eau (7 mn)

L'animateur présente et fait exploiter les images (Th 3.3 et Th 3.4) en s'adressant au groupe de la manière suivante : observer attentivement l'image ? que voyez-vous ? pourquoi cela ?

L'animateur recueille les propositions de définition des participants et les amène à faire la synthèse sur les causes : le ruissellement est la principale cause de l'érosion liée à l'eau. Il y a aussi des actions humaines qui accélèrent le processus de l'érosion des sols contribuant ainsi au comblement des eaux :

- déboisement pour la collecte du bois de feu et prélèvement de sable le long de la berge pour la fabrication de briques ;
- destruction du couvert végétal en amont du village et des berges, pour le prélèvement du bois de feu et du sable, amplifiée par la pente des sols (topographie du village), l'intensité et la durée des pluies ;
- l'extension des champs d'ignames.

L'érosion est le phénomène par lequel, des particules du sol mélangées avec la matière organique et l'engrais sont arrachées de la surface du sol, puis transportées et déposées de façon sélective ailleurs sous l'action de la force de l'eau ou du vent en mouvement. Il existe deux types d'érosions : l'érosion par l'eau ou érosion hydrique (lorsque les particules sont déplacées par la force de l'eau) et l'érosion par le vent ou érosion éolienne (lorsque les particules sont déplacées par la force du vent).

Le comblement du plan d'eau résulte d'une accumulation des particules (éléments étrangers) déversées dans les cours ou plans d'eau en raison de processus d'érosion ou d'autres actions anthropiques telles le déversement des ordures dans les plans d'eau, etc.

☞ Conséquences de l'érosion et du comblement des cours et plan d'eau (7 mn)

L'animateur peut poser aux participants la question suivante : quels sont les effets négatifs de l'érosion et du comblement des eaux ?

L'animateur recueille les réponses et aide les participants à déboucher sur une synthèse qui porte entre autre sur :

- perte de fertilité des sols (lessivage, lixiviation,...) et diminution des rendements/ productions agricoles ;
- écroulement des maisons ;
- mise à nu des fondations des maisons ;
- circulation difficile dans les agglomérations ;
- transmission des maladies par les eaux de ruissellement ;
- risques de morsure des populations par les serpents transportés par les eaux de ruissellement ;
- restriction des champs de distraction des enfants ;
- risques de nombreux cas d'accidents ;
- appauvrissement des eaux en poissons ;
- ensablement des cours et plans d'eau.

☞ Les mesures adaptées de prévention et de lutte contre l'érosion et le comblement des plans et cours d'eau (5 mn)?

L'animateur présente et fait exploiter les images Th 3.5 ou Th 3.6 et TH 3.7.

L'animateur recueille les propositions de mesures :

- le reboisement ;
- la mise en place de cordons pierreux et de diguettes ;
- la sédentarisation des cultures
- le désensablement du lit des cours d'eau
- la protection des berges des plans et cours d'eau par la mise en place des plants et essences adaptés.
- l'utilisation des fascines et de micro-barrage ;
- la lutte biologique par l'implantation de certaines essences (vétiver, citronnelle..)

☞ L'entretien et la protection des arbres et des ouvrages (3 mn)

Pendant la saison des pluies, il faut :

- inspecter les seuils en fascine de façon régulière et vérifier s'il y a déchaussement des piquets ou si l'eau de ruissellement contourne les dispositifs ;
- ranger les pierres qui pourraient se trouver déplacées ;
- assurer une consolidation des pierres et des fascines avec des plants mis à forte densité et qui pourraient ultérieurement remplacer les pieux qui ne durent pas.

Pendant la saison sèche, il faut entretenir et arroser les plants mis en place.

☞ Synthèse générale et évaluation des connaissances (3 mn)

L'animateur aide les participants à faire la synthèse et à retenir l'essentiel des éléments clés de la première étape de 45 minutes. Il s'agit notamment de ce qu'on entend par :

- causes possibles de l'érosion et du comblement des plans et cours/ d'eau ;
- conséquences de l'érosion et du comblement des plans et cours d'eau ;
- protection et méthodes de protection des berges.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur profite de l'occasion pour annoncer l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

8.3.1.2. Etape 2 (45 mn)

A cette étape il s'agira de :

- faire un rappel des éléments clés retenus lors de la dernière séance d'animation ;
- définir des actions concrètes de prévention et de lutte contre l'érosion et le comblement des plans et cours d'eau dans le village ;
- faire une priorisation des actions ;
- définir la stratégie et le cadre organisationnel de mise en œuvre des actions.

8.3.1.2.1. Rappel des éléments clés de l'étape 1 (5mn)

L'animateur aide les communautés à rappeler l'essentiel des notions partagées lors de la dernière séance d'animation sur :

- ☞ causes possibles de l'érosion et du comblement des plans et cours/ d'eau ;
- ☞ conséquences de l'érosion et du comblement des plans et cours d'eau ;
- ☞ protection et méthodes de protection des berges.

8.3.1.2.2. Définition des actions concrètes (15 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre et à approfondir la question suivante : qu'allez-vous faire pour prévenir et lutter contre l'érosion et le comblement des plans et cours d'eau dans le village ?

Les participants font la synthèse partielle des actions listées.

8.3.1.2.3. Priorisation des actions, responsabilisation et stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des actions (20 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre et à approfondir les questions ci-après :

- ☞ avec quelle ressource allez-vous mettre en œuvre les actions concrètes priorisées ?
- ☞ où (sites) ? par qui et quelle partition ? pour qui ? quand ?

Les participants font la synthèse partielle sur la stratégie et le cadre organisationnel de mise en œuvre des actions concrètes priorisées.

8.3.2. Synthèse générale et évaluation des connaissances (5 mn)

L'animateur essaiera de faire retenir par les participants la synthèse des points clés concernant le thème. Il s'agit de l'essentiel à savoir que l'érosion et le comblement des plans d'eaux sont des dangers pour les populations vivant dans les milieux ruraux, urbains et semi-urbains compte tenu des problèmes de dégradation des terres et plans d'eau qu'ils posent. Ils constituent une source d'insécurité et de pauvreté des communautés. Il est donc important de lutter contre l'érosion des sols et le comblement des plans et cours d'eau dans le village.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur annonce l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

8.4. Fiche pédagogique 4 : prévention et lutte contre l'inondation des zones cultivées

De quoi voulons-nous parler dans cette fiche ?

Nous voulons parler de la prévention et de la lutte contre l'inondation dans les zones cultivées.

En combien de temps?

En deux séances de 45 minutes soit une durée totale de 1h30mn.

A qui s'adresse cette fiche technique et pédagogique ?

- animateurs des ONG ;
- Techniciens et Responsables de programmes d'hydraulique, d'assainissement et de gestion des ressources naturelles ;
- Agents des services techniques des Communes.

A qui profite cette formation ?

- Populations à la base ;
- Usagers de l'eau (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs.....).

8.4.1. Déroulement de l'animation

L'animation va se dérouler en trois étapes de 45 minutes chacune.

8.4.1.1. Etape I (45 mn)

A cette étape il s'agira de :

- éveiller l'intérêt des participants et évaluer leur pré-requis sur le thème de l'animation ;
- préciser le thème et les objectifs de l'animation ;
- exploiter quelques images illustratives des causes et conséquences de l'inondation dans les champs cultivés.

8.4.1.1.1. Eveil de l'intérêt et évaluation de pré-requis (10 mn)

Pour tester les pré-requis, c'est-à-dire le niveau des participants sur le thème l'animateur pose un certain nombre de questions aux participants :

- est-ce que l'eau s'infiltrerait entièrement après la pluie en saison pluvieuse ?
- qu'observez-vous pendant la saison pluvieuse ?
- dans quel état se trouvent vos champs ?

A la fin de cette partie l'animateur aide les communautés à faire la synthèse :

- on observe de l'eau partout et ce pendant parfois plusieurs jours/ semaines ;
- nos champs sont dans l'eau ainsi que nos maisons.

8.4.1.1.2. Enoncé du thème et des objectifs de l'animation (5 mn)

L'animateur annonce le thème de la rencontre à savoir : **prévention et lutte contre l'inondation dans les zones cultivées**. Il présente ensuite les objectifs pédagogiques de l'animation à savoir :

- comprendre l'inondation, ses causes et ses effets
- prendre connaissance des dispositions à prendre pour prévenir l'inondation ;
- prendre connaissance des méthodes de maîtrise de l'inondation.

A la fin de l'animation sur ce thème, les participants ont une bonne compréhension des processus d'inondation des zones cultivées ainsi que des mesures de prévention et de lutte.

8.4.1.1.3. Approfondissement du thème (30 mn)

Dans cette partie, nous allons approfondir le phénomène d'inondation, les causes et les conséquences dans les champs cultivés.

☞ Définition et causes de l'inondation dans les champs cultivés (12 mn)

L'animateur présente et fait exploiter les images Th 4.1. et Th 4.3 ou Th 4.2 et Th 4.4 en s'adressant au groupe de la manière suivante : observer attentivement l'image ? que voyez-vous ? pourquoi cela ?

L'animateur aide ensuite les participants à faire la synthèse partielle :

- l'inondation est le processus par lequel les eaux de pluie sont drainées vers un endroit pour y rester pendant un temps empêchant du coup l'utilisation ou l'exploitation saisonnière des lieux. Le terme inondation fait également référence au débordement d'un cours d'eau/ de l'eau des ouvrages artificiels (réseaux d'assainissement) qui submerge les terrains voisins.
- les causes des inondations sont :
 - la zone naturellement logée dans une dépression ;
 - la mise en place des cultures dans les bas-fonds/ le comblement des réservoirs naturels d'eau ;
 - l'abondance des pluies ;
 - la non confection des canaux collecteurs et des rigoles pour le passage des eaux de ruissellement/ inexistence d'ouvrages d'assainissement;
 - la construction des habitats dans les bas-fonds.
 - la fermeture des exutoires par les habitations ;
 - la construction des habitations dans les bas-fonds

☞ Conséquences de l'inondation (6 mn)

L'animateur revient sur l'image Th 4.3 ou Th 4.4.

L'animateur peut également poser la question suivante : selon vous quelles sont les conséquences de l'inondation sur les plans sanitaire, économique... ?

L'animateur aide ensuite les participants à faire la synthèse partielle :

- pullulation des moustiques ;
- augmentation du taux de prévalence des maladies comme le paludisme, la diarrhée, le choléra ;
- augmentation des dépenses en santé ;
- baisse de productivité des individus affaiblis par les maladies ;
- pertes de récoltes, insécurité alimentaire et famine.

☞ Mesures de prévention et de maîtrise de l'inondation dans les champs cultivés ainsi que les avantages y afférents (7 mn)

L'animateur présente et fait exploiter par les participants l'image Th 4.5 et/ou l'image Th 4.6.

L'animateur oriente également les participants en posant les questions suivantes :

- comment faire pour éviter les inondations ?
- quelles retombées aurons-nous à maîtriser ou à éviter les inondations ?

L'animateur aide ensuite les participants à faire la synthèse partielle :

- mise en place de rigoles/ canalisations ;
- mise en place de diguettes de protection des zones cultivées et des habitations.

Les retombées de la prévention et de la maîtrise de l'inondation sont entre autres :

- le maintien des communautés en bonne santé et à l'abri des maladies hydriques ;
- l'investissement physique des communautés en bonne santé dans les activités de production ;
- limitation des dépenses de santé dans les ménages ;
- limitation des pertes agricoles et assurance de la sécurité alimentaire.

☞ Synthèse générale et évaluation des connaissances (5 mn)

L'animateur aide les participants à faire la synthèse et à retenir l'essentiel des éléments clés de la première étape de 45 minutes :

- définition et causes de l'inondation dans les champs cultivés ;
- conséquences de l'inondation.
- mesures de prévention et de maîtrise de l'inondation dans les champs cultivés ainsi que les avantages y afférents.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur profite de l'occasion pour annoncer l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

8.4.1.2. Etape 2 (45 mn)

A cette étape il s'agira de :

- faire un rappel des éléments clés retenus lors de la dernière séance d'animation ;
- définir des actions concrètes de prévention et lutte contre l'inondation dans les champs cultivés ;
- faire une priorisation des actions ;
- définir la stratégie et cadre organisationnel de mise en œuvre des actions.

8.4.1.2.1. Rappel des éléments clés sur l'eau et ses utilisations (5 mn)

L'animateur aide les communautés à rappeler l'essentiel sur :

- définition et causes de l'inondation dans les champs cultivés ;
- conséquences de l'inondation ;
- mesures de prévention et de maîtrise de l'inondation dans les champs cultivés ainsi que les avantages y afférentes.

8.4.1.2.2. Définition des actions concrètes de prévention et lutte contre l'inondation dans les champs cultivés (15 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre et à approfondir la question suivante : qu'allez-vous faire dans votre village pour prévenir et lutter contre l'inondation dans les champs cultivés ?

Les participants font la synthèse partielle des actions listées.

8.4.1.2.3. Priorisation des actions, responsabilisation et stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des actions (20 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre et à approfondir les questions ci-après.

☞ avec quelle ressource allez-vous mettre en œuvre les actions concrètes priorisées ?

☞ où (Sites) ? Par qui et quelle partition ? Pour qui ? Quand ?

Les participants font la synthèse partielle sur la stratégie et le cadre organisationnel de mise en œuvre des actions concrètes priorisées.

8.4.2. Synthèse générale et évaluation des connaissances (5 mn)

L'animateur fait retenir aux participants l'essentiel des éléments clés du thème : l'inondation est l'occupation par l'eau d'un site pendant un temps donné. Il empêche l'exploitation des lieux pour des fins agricoles et d'habitation. Les causes de l'inondation sont d'ordre naturel et / ou anthropique. On peut lutter contre l'inondation en protégeant les habitations et les cultures au champ par des canaux collecteurs des eaux de ruissellement.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur annonce l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

8.5. Fiche pédagogique 5 : protection des ressources en eau contre la pollution

De quoi voulons-nous parler dans cette fiche ?

Nous voulons parler de la protection des ressources en eau contre la pollution.

En combien de temps ?

En trois séances de 45 minutes soit une durée totale de 2h15mn.

A qui s'adresse cette fiche technique et pédagogique ?

- animateurs des ONG ;
- Techniciens et Responsables de programmes d'hydraulique, d'assainissement et de gestion des ressources naturelles ;
- Agents des services techniques des Communes.

A qui profite cette formation ?

- Populations à la base ;
- Usagers de l'eau (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs.....).

8.5.1. Déroulement de l'animation

L'animation va se dérouler en deux étapes de 45 minutes chacune.

8.5.1.1. Etape I (45 mn)

A cette étape il s'agira de :

- éveiller l'intérêt des participants et évaluer leur pré-requis sur le thème de l'animation ;
- préciser le thème et les objectifs de l'animation ;
- exploiter quelques images illustratives des pratiques de pollution de l'eau.

8.5.1.1.1. Eveil de l'intérêt et évaluation de pré-requis (10 mn)

Pour tester les pré-requis, c'est-à-dire le niveau des participants sur le thème l'animateur présente et fait exploiter l'image Th 5.1. ou Th 5.2 ou Th 5.3 ou Th 5.4 en s'adressant au groupe de la manière suivante : qu'est ce que vous observez ? qu'est ce que cela vous inspire ? que peut on dire d'autre ?

L'animateur peut également organiser pour cette partie une visite de sites dans le village avec les participants.

A la fin de cette partie l'animateur aide les communautés à faire la synthèse sur des exemples de pratiques de pollution de l'eau dans le village.

8.5.1.1.2. Enoncé du thème et des objectifs de l'animation (5 mn)

L'animateur annonce le thème de la rencontre à savoir : **protection des ressources en eau contre la pollution**. Il présente ensuite les objectifs pédagogiques de l'animation que sont :

- expliquer la pollution des eaux et préciser les dangers liés à ce phénomène ;
- inventorier les pratiques de la pollution des eaux ;
- informer sur les mesures et pratiques de protection des eaux de surface et souterraines ;
- susciter l'adoption des attitudes favorables à la protection des ressources en eau.

A la fin de l'animation sur ce thème, les participants ont une bonne compréhension des types de pollution de ressources en eau, leurs causes et conséquences ainsi que des mesures de protection de l'eau.

8.5.1.1.3. Approfondissement du thème (30 mn)

Dans cette partie, nous allons approfondir les sources et pratiques de pollution de l'eau, les types et les mécanismes de pollution de l'eau.

☞ Sources et pratiques de pollution de l'eau (10 mn)

Quelles sont les activités que mènent les hommes et qui peuvent nuire/altérer la qualité/souiller les eaux de surface et/ou souterraines ?

- introduction de déchets liquides et solides (excrétas d'animaux et d'hommes) dans l'eau ;
- manque d'hygiène de milieu en général (hygiène générale de l'habitat et de l'environnement) ;
- introduction de matières organiques/ matières plastiques/ déchets agricoles/produits phytosanitaires ;
- introduction de produits toxiques de façon accidentelle dans l'eau ;
- décharge incontrôlée de diverses origines (eaux usées, déchets industriels, effluents agricoles provenant des eaux d'irrigation et des installations d'élevage, eaux de ruissellement des villes, épandage délibéré de produit chimique sur le sol pour augmenter les rendements agricoles).

☞ Définition et clarification de concepts liés aux ressources en eau et à la pollution (10 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre aux questions suivantes.

- qu'entend-t-on par pollution ?
- citez les types de pollution des eaux ?

La pollution c'est la dégradation ou l'altération d'un milieu naturel (ici eaux de surface et eaux souterraines) par des substances chimiques et autres déchets ou nuisibles.

On distingue la pollution des eaux de surface et la pollution des eaux souterraines.

Les eaux souterraines peuvent être contaminées comme les eaux de surface, selon la profondeur de la nappe phréatique et le type de sol dans lequel elles se trouvent. En effet, les eaux de surface contaminées par des déchets toxiques, par les eaux de lixiviation des décharges, par des matières fécales ou par des engrais ou des pesticides d'origine agricole peuvent s'infiltrer, par percolation ou par des fissures dans la roche-mère, jusqu'aux nappes d'eau souterraines et les rendre impropres à la consommation humaine.

☞ Mécanismes de pollution (5 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre à la question suivante. Quels sont les mécanismes de pollution ?

- pollution autour d'un point d'eau potable du fait :
 - du manque d'hygiène autour du point d'eau,
 - d'une fuite dans les réseaux laissant entrer des terres,
 - des activités ou des pratiques favorisant l'infiltration de contaminants chimiques ou biologiques divers à l'intérieur du périmètre immédiat (25/25m)
- pollution des eaux souterraines par contamination des nappes aquifères, par le fait que l'eau s'infiltré dans le sol en traversant un sol souillé (déchets, excréments d'animaux ou humain, ...). De même les puits/forages creusés dans ces nappes sont des portes ouvertes à d'autres pollutions.

☞ Synthèse générale et évaluation des connaissances (5 mn)

L'animateur aide les participants à faire la synthèse et à retenir l'essentiel des éléments clés de la première étape de 45 minutes. Il s'agit notamment de ce qu'on entend :

- pollution de l'eau ;
- sources et pratiques qui sont à l'origine de la pollution de l'eau ;
- mécanismes de pollution des eaux de surface et des eaux souterraines.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur profite de l'occasion pour annoncer l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

8.5.1.2. Etape 2 (45mn)

A cette étape il s'agira de :

- faire un rappel des éléments clés retenus lors de la dernière séance d'animation ;
- prendre connaissance des mesures de protection des eaux de surface et souterraines contre la pollution et les avantages y afférents pour les communautés.

8.5.1.2.1. Rappel des éléments de la dernière animation (5 mn)

L'animateur aide les communautés à rappeler l'essentiel des notions partagées lors de la dernière séance d'animation sur :

- ☞ pollution de l'eau ;
- ☞ sources et pratiques qui sont à l'origine de la pollution de l'eau ;
- ☞ mécanismes de pollution des eaux de surface et des eaux souterraines.

8.5.1.2.2. Animation sur l'étape 2 (40 mn)

Dans cette partie, nous allons approfondir les conséquences de la pollution de l'eau ; quelques pratiques et mesures de protection de l'eau contre la pollution ainsi que leurs avantages pour les communautés.

☞ Conséquences de la pollution de l'eau (20 mn)

L'animateur présente et fait exploiter l'image Th 5.5 ou Th 5.6 ou Th 5.7 ou Th 5.8 en s'adressant au groupe de la manière suivante : observer attentivement l'image ? que voyez-vous ? pourquoi cela ?

L'animateur peut également mieux orienter les participants en posant la question suivante : quelles sont les conséquences et les manifestations sur divers plans que vous observez, vivez et subissez du fait de la pollution de l'eau dans votre village (au plan social, au plan sanitaire, au plan économique, au plan écologique..)?

L'animateur recueille les propositions de définition des participants et les aide à faire la synthèse :

- au plan de la qualité de la ressource, il y a la dégradation, l'altération, la surcharge, la modification néfaste du milieu aquatique en tant qu'écosystème, le déséquilibre du milieu aquatique ;
- au plan sanitaire, on peut citer entre autres : paludisme, diarrhée, vomissement, choléra, dysenterie bacillaire, diphtérie (maladie infectieuse bactérienne se manifestant par une angine), infections respiratoires (rhume, bronchite, etc.), conjonctivite, affections gastro-intestinales, gastrite (inflammation de la muqueuse de l'estomac), gastro-entérite (inflammation simultanée de la muqueuse de l'estomac et celle de l'intestin grêle), ténias (surtout chez les mammifères), oxyurose, anémie, vers de guinée, bilharziose urinaire, hépatite virale A, helminthiases intestinales surtout chez les enfants, toux, maux de ventre, maux d'yeux, maux d'oreille, infections cutanées, fièvre typhoïde, fièvre paratyphoïde, fièvre jaune, fièvre récurrente à poux, fièvre récurrente par morsure de rats, onchocercose....

☞ Pratiques et mesures de protection de l'eau contre la pollution (15 mn)

L'animateur présente et fait exploiter quelques unes des images Th 5.9, Th 5.10, Th 5.11, Th 5.12, Th 5.13 et Th 5.14.

L'animateur peut poser les questions suivantes pour aider les participants à mieux tirer des informations des images :

- quelles sont les alternatives de solutions intégrées pour remédier ou freiner la pollution des eaux de surfaces et/ou souterraines ?

- quels sont les avantages liés aux solutions/ bonnes pratiques à promouvoir pour protéger les ressources en eau de votre village contre pollution.

L'animateur recueille les propositions de définition des participants et les aide à faire la synthèse.

☞ Synthèse générale et évaluation des connaissances (5 mn)

L'animateur aide les participants à faire la synthèse et à retenir l'essentiel des éléments clés de la première étape de 45 minutes. Il s'agit notamment de ce qu'on entend par :

- conséquences de la pollution de l'eau ;
- pratiques et mesures de protection de l'eau contre la pollution, ainsi que leurs avantages pour les communautés.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur profite de l'occasion pour annoncer l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

8.5.1.3. Etape 3 (45 mn)

A cette étape il s'agira de :

- faire un rappel des éléments clés retenus lors de la dernière séance d'animation ;
- définir des actions concrètes pour protéger les ressources en eau du village contre la pollution ;
- faire une priorisation des actions ;
- définir la stratégie et le cadre organisationnel de mise en œuvre des actions.

8.5.1.3.1. Rappel des éléments clés de l'animation précédente (5 mn)

L'animateur aide les communautés à rappeler l'essentiel des notions partagées lors de la dernière séance d'animation sur :

- ☞ conséquences de la pollution de l'eau ;
- ☞ pratiques et mesures de protection de l'eau contre la pollution, ainsi que leurs avantages pour les communautés.

8.5.1.3.2. Définition des actions concrètes (15 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre et à approfondir la question suivante : qu'allez-vous faire pour prévenir et lutter contre la pollution des ressources en eau dans le village ?

Les participants font la synthèse partielle des actions listées.

8.5.1.3.3. Priorisation des actions, responsabilisation et stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des actions (20 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre et à approfondir les questions ci-après :

- ☞ avec quelle ressource allez-vous mettre en œuvre les actions concrètes priorisées ?
- ☞ où (sites) ? Par qui et quelle partition ? Pour qui ? Quand ?

Les participants font la synthèse partielle sur la stratégie et le cadre organisationnel de mise en œuvre des actions concrètes priorisées.

8.5.2. Synthèse générale et évaluation des connaissances (5 mn)

L'animateur essaiera de faire retenir par les participants la synthèse des points clés concernant le thème. Il s'agit de l'essentiel sur les causes et conséquences de la pollution, ainsi que les bonnes pratiques de protection des ressources en eau contre la pollution.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur annonce l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

8.6. Fiche pédagogique 6 : valorisation et lutte contre le gaspillage des ressources en eau

De quoi voulons-nous parler dans cette fiche ?

Nous voulons parler de la valorisation et de la lutte contre le gaspillage de l'eau.

En combien de temps?

En deux séances de 45 minutes soit une durée totale de 1h30mn.

A qui s'adresse cette fiche technique et pédagogique ?

- animateurs des ONG ;
- Techniciens et Responsables de programmes d'hydraulique, d'assainissement et de gestion des ressources naturelles ;
- Agents des services techniques des Communes.

A qui profite cette formation ?

- Populations à la base ;
- Usagers de l'eau (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs.....).

8.6.1. Déroulement de l'animation

L'animation va se dérouler en deux étapes de 45 minutes chacune.

8.6.1.1. Etape I (45 mn)

A cette étape il s'agira de :

- éveiller l'intérêt des participants et évaluer leur pré-requis sur le thème de l'animation ;
- préciser le thème et les objectifs de l'animation ;
- exploiter quelques images illustratives des pratiques de gaspillage et d'utilisation de l'eau.

8.6.1.1.1. Eveil de l'intérêt et évaluation de pré-requis (15 mn)

Pour tester les pré-requis, c'est-à-dire le niveau des participants sur le thème l'animateur pose un certain nombre de questions aux participants sur les pratiques de sous-utilisation et de gaspillage de l'eau notées dans le village :

- que faites-vous de l'eau dont vous disposez dans le village ?
- existe-t-il des ressources en eau dans le village qui ne servent à rien ? ou qui ne font pas l'objet de diverses utilisations pour le bien-être de la population ? Citer quelques exemples.

A la fin de cette partie l'animateur aide les communautés à faire la synthèse et à retenir les pratiques à considérer comme non-utilisation ou sous-utilisation de l'eau (gaspillage de l'eau) et celles à considérer comme valorisation de l'eau (qui permettent aux populations d'en tirer un profit pour leur bien-être).

8.6.1.1.2. Enoncé du thème et des objectifs de l'animation (5 mn)

L'animateur annonce le thème de la rencontre à savoir : **lutte contre le gaspillage et valorisation des ressources en eau**. Il présente ensuite les objectifs pédagogiques de l'animation que sont :

- expliquer le gaspillage et la non-valorisation de l'eau ?
- informer sur l'importance et la nécessité de la valorisation de l'eau ?
- susciter le développement d'aptitudes favorables à l'utilisation rationnelle des ressources en eau.

A la fin de l'animation sur ce thème, les participants :

- connaissent des formes de gaspillage des ressources en eau, leurs inconvénients et les mesures correctives ;
- ont pris connaissance des activités de valorisation des ressources en eau et leurs avantages pour les communautés ;
- sont sensibilisés pour éviter le gaspillage de l'eau et développer des initiatives de valorisation de l'eau dans le village.

8.6.1.1.3. Approfondissement du thème (25 mn)

Dans cette partie, nous allons approfondir les pratiques de gaspillage et de valorisation de l'eau.

☞ Qu'entendons-nous par gaspillage de l'eau (5 mn)?

L'animateur présente et fait exploiter les images (Th 6.1. et Th 6.3) en s'adressant au groupe de la manière suivante : observer attentivement l'image ? que voyez-vous ? pourquoi cela ?

L'animateur recueille les propositions de définition des participants et les amène à faire la synthèse : le gaspillage des ressources en eau est l'ensemble des pratiques de l'homme qui utilisent les ressources en eau naturelles ou artificielles de façon irrationnelle (Exemple : une borne fontaine avec fuite de robinet, présence de boue et flaques d'eau tout autour de la borne fontaine)

☞ Quels sont les inconvénients d'un gaspillage des ressources en eau (5 mn)?

- épuisement rapide de la ressource en eau ;
- insalubrité, maladies hydriques et paupérisation des communautés.

☞ qu'entendons-nous par valorisation de l'eau (5 mn)?

L'animateur présente et fait exploiter les images (Th 6.2. et Th 6.4) en s'adressant au groupe de la manière suivante : observer attentivement l'image ? que voyez-vous ? pourquoi cela ?

L'animateur recueille les propositions de définition des participants et les amène à faire la synthèse : la valorisation des ressources en eau est l'ensemble des pratiques qui permettent à l'homme d'exploiter et de tirer profit de façon durable des ressources en eau naturelles ou artificielles.

☞ Quels sont les avantages d'une valorisation des ressources en eau (5 mn)?

- sécurité alimentaire ;
- lutte contre la faim et la pauvreté ;
- augmentation des revenus des femmes et des communautés ;
- attraction des agents touristiques et développement du village et de la localité.

Au besoin, l'animateur peut organiser pour cette partie une visite de terrain pour faire voir une ressource en eau qui fait l'objet de gaspillage et/ ou non – valorisation dans le village.

☞ Synthèse générale et évaluation des connaissances (5 mn)

L'animateur aide les participants à faire la synthèse et à retenir l'essentiel des éléments clés de la première étape de 45 minutes. Il s'agit notamment de ce qu'on entend par :

- gaspillage de l'eau et ses conséquences ?
- valorisation de l'eau et ses avantages pour les communautés.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur profite de l'occasion pour annoncer l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

8.6.1.2. Etape 2 (45 mn)

A cette étape il s'agira de :

- faire un rappel des éléments clés retenus lors de la dernière séance d'animation ;
- définir des actions concrètes de lutte contre le gaspillage et de valorisation de l'eau à mettre en place immédiatement par les communautés ;
- faire une priorisation des actions ;
- définir la stratégie et cadre organisationnel de mise en œuvre des actions.

8.6.1.2.1. Rappel des éléments clés sur le gaspillage et la valorisation de l'eau (5 mn)

L'animateur aide les communautés à rappeler l'essentiel des notions partagées lors de la dernière séance d'animation sur :

- ☞ le gaspillage de l'eau et ses conséquences sur les ressources en eau et les communautés.
- ☞ la valorisation de l'eau et ses avantages pour les communautés.

8.6.1.2.2. Définition des actions concrètes de lutte contre le gaspillage et valorisation de l'eau et de que les participants peuvent mener immédiatement (15 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre et à approfondir les questions ci-après :

- ☞ qu'allez-vous faire pour ne pas gaspiller l'eau ?
- ☞ qu'allez-vous faire maintenant faire pour valoriser cette ressource ?

Les participants font la synthèse partielle des actions listées par rapport à chaque question.

8.6.1.2.3. Priorisation des actions, responsabilisation et stratégie de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des actions (20 mn)

L'animateur aide les communautés à répondre et à approfondir les questions ci-après :

- ☞ avec quelle ressource allez-vous mettre en œuvre les actions concrètes priorisées ?
- ☞ où (sites) ? par qui et quelle partition ? pour qui ? quand ?

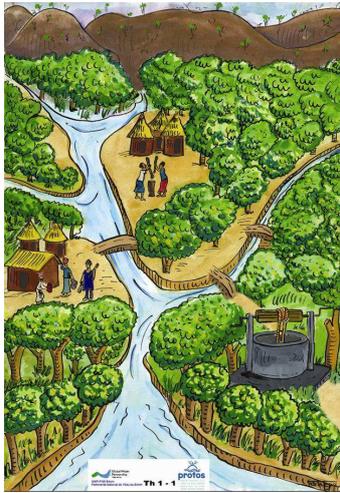
Les participants font la synthèse partielle sur la stratégie et le cadre organisationnel de mise en œuvre des actions concrètes priorisées.

8.6.2. Synthèse générale et évaluation des connaissances (5 mn)

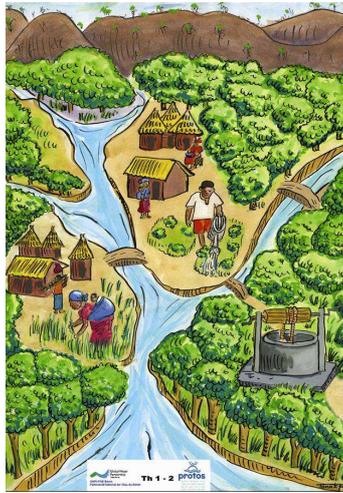
L'animateur fait retenir aux participants l'essentiel des éléments clés du thème : pour mieux assurer un usage durable des ressources en eau, leur bonne gestion passe avant et après tout par leur valorisation et leur gestion saine et équitable.

L'animateur et les organisateurs clôturent la séance en remerciant la population pour leur participation active. L'animateur annonce l'objet de la prochaine séance et prend rendez-vous.

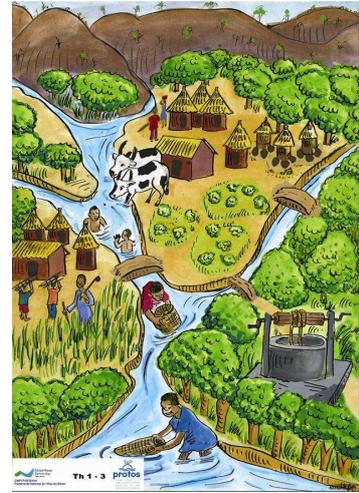
8.7. Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 1 : Notions sur les concepts de bassin versant et de gestion intégrée des ressources en eau



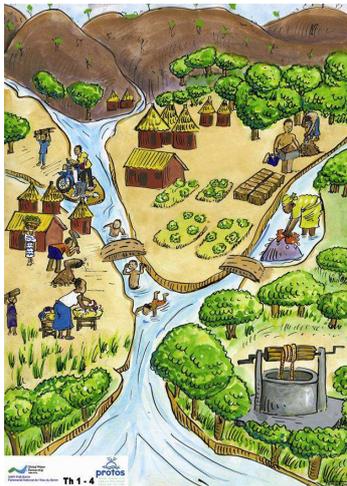
Th 1-1 : un Bassin versant (BV)



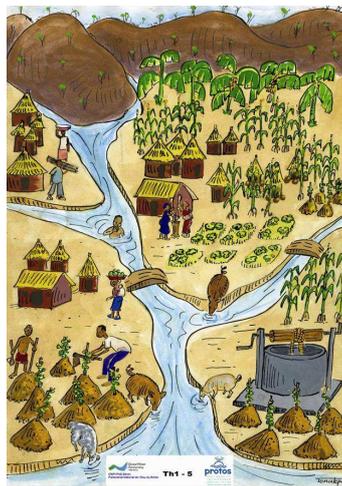
Th 1-2 : deux usages de l'eau



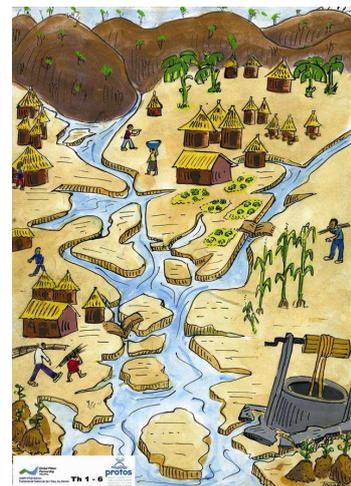
Th 1-3 : quatre usages de l'eau



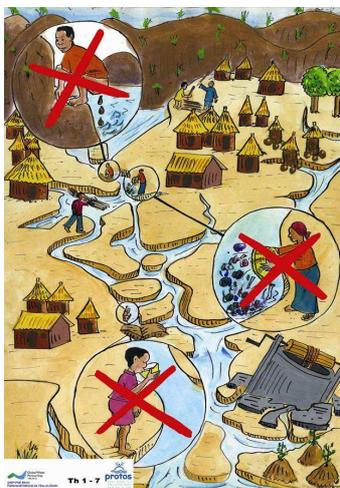
Th 1-4 : plusieurs usages de l'eau



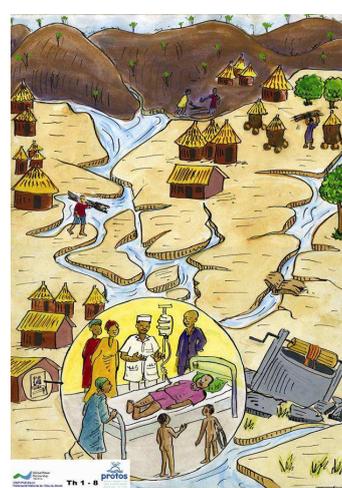
Th 1-5 : plusieurs usages de l'eau



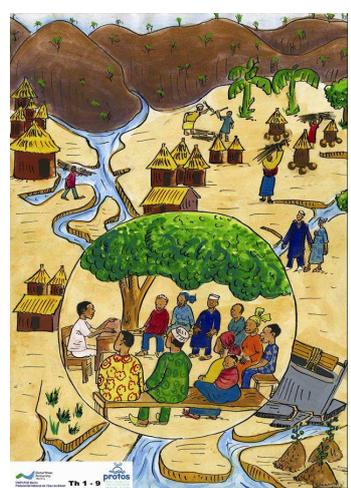
Th 1-6 : conséquences des usages multiples de l'eau dans le BV



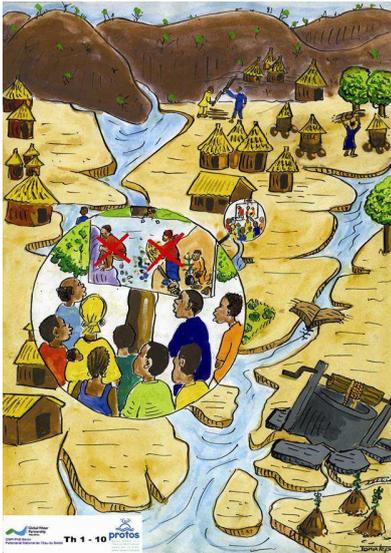
Th 1-7 : relations amont-aval et mauvaises pratiques



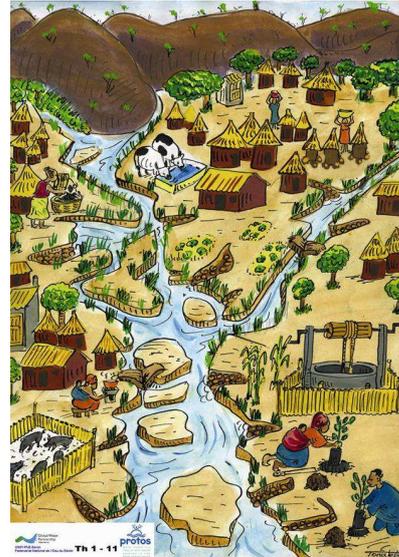
Th 1-8 : relations amont-aval, conséquences des mauvaises pratiques



Th 1-9 : concertation entre usagers du BV (amont-aval)



Th 1-10 : concertation entre usagers en vue de l'identification des mauvaises pratiques



Th 1-11 : promotion des bonnes pratiques à l'échelle du bassin versant

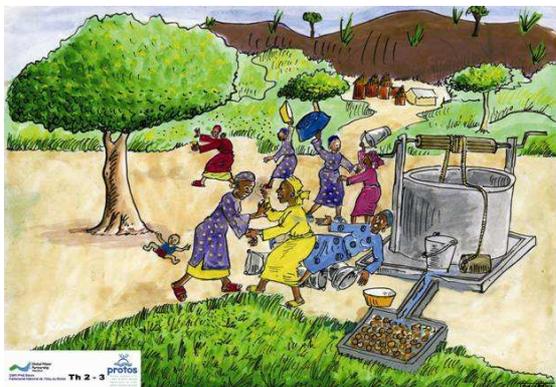
8.8. Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 2 : Gestion équitable des ressources en eau et la prévention des conflits



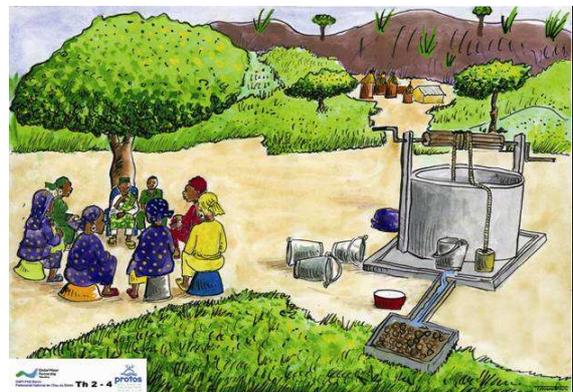
Th 2-1 : fréquentation d'un point d'eau par plusieurs femmes



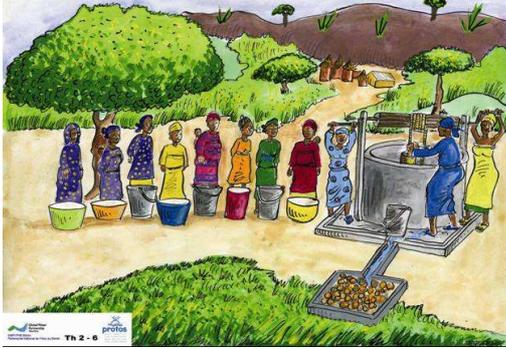
Th 2-2 : perturbation de l'ordre initial autour du point d'eau par un groupe de femmes (source de mésentente)



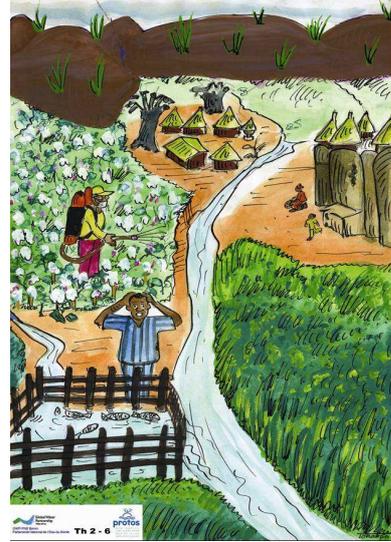
Th 2-3 : manifestation de la mésentente (conflit)



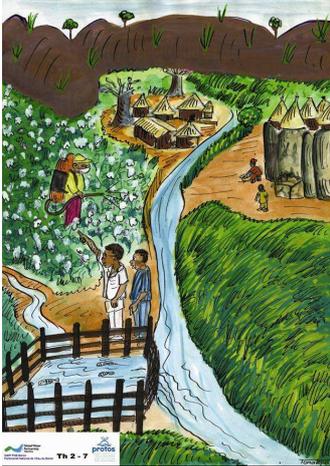
Th 2-4 : Concertation entre les parties en dispute (conflit)



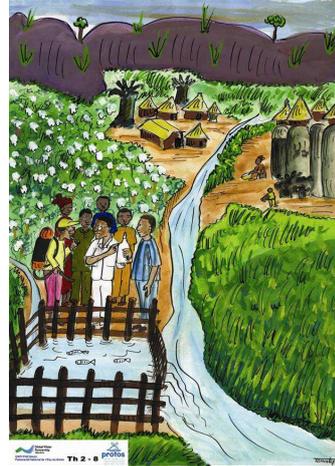
Th 2-5 : entente entre parties et utilisation concertée de l'eau du point d'eau



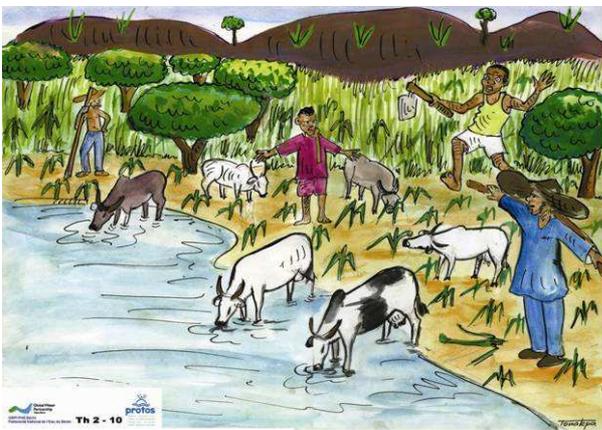
Th 2-6 : relations amont-aval comme source de désaccord (conflit)



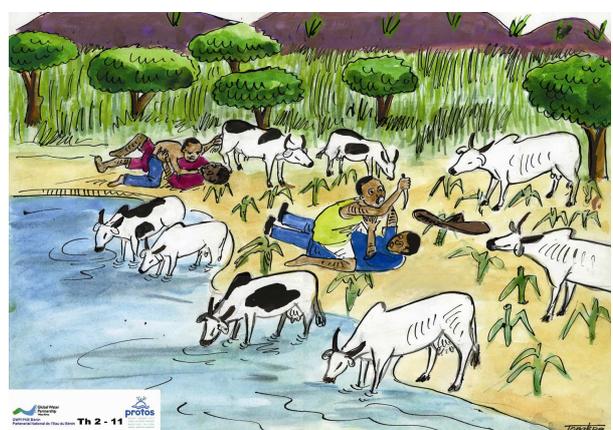
Th 2-7 : identification des causes de pollution dans la partie aval du BV



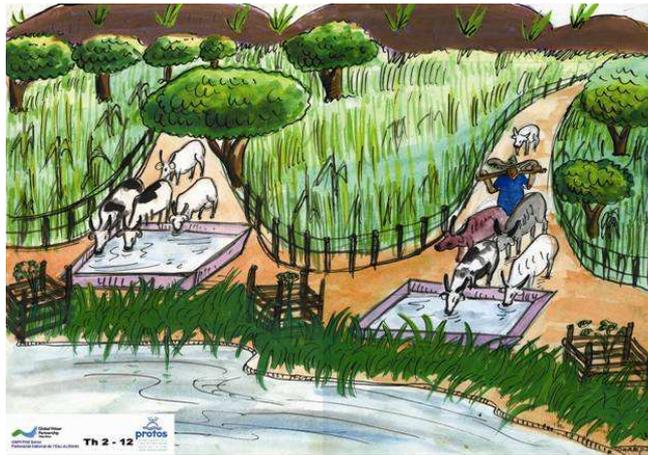
Th 2-8 : sensibilisation des acteurs sur les causes de la pollution dans la partie aval du BV



Th 2-9 : dégradation des champs de culture par les éleveurs (source de conflit)

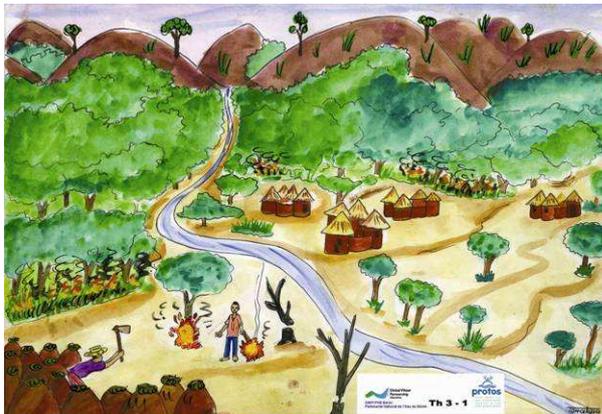


Th 2-10 : manifestation du conflit agriculteurs-éleveurs

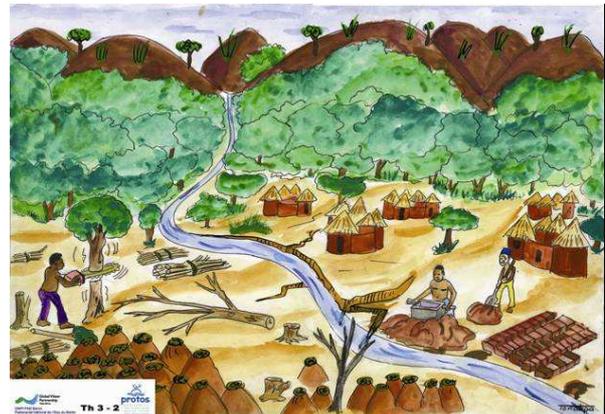


Th 2-11 : mise en place de dispositif d'utilisation concertée de la ressource eau

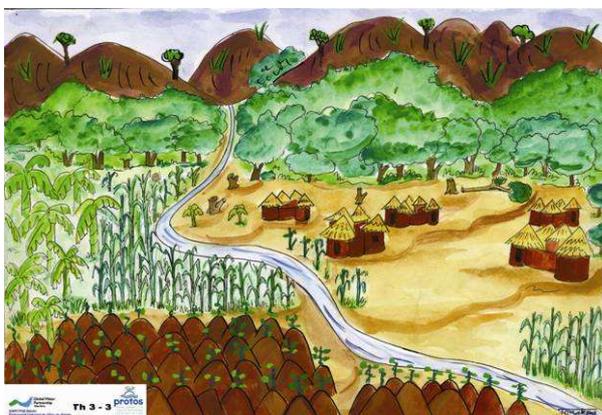
8.9. Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 3 : Prévention et lutte contre l'érosion des sols et le comblement des cours et plans d'eau



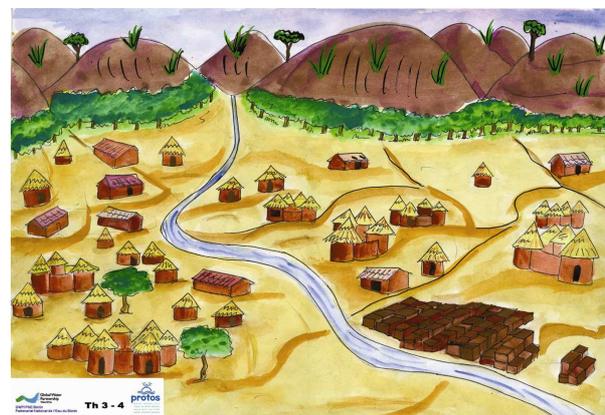
Th 3-1 : mauvaises pratiques culturelles à la base de l'érosion et du comblement des plans d'eau



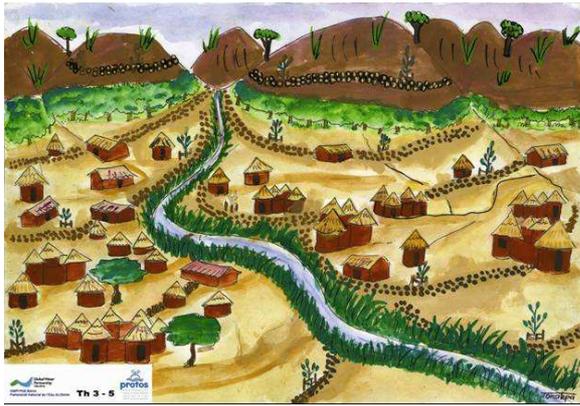
Th 3-2 : pratiques culturelles et usages de l'eau, à la base de l'érosion et du comblement des plans d'eau



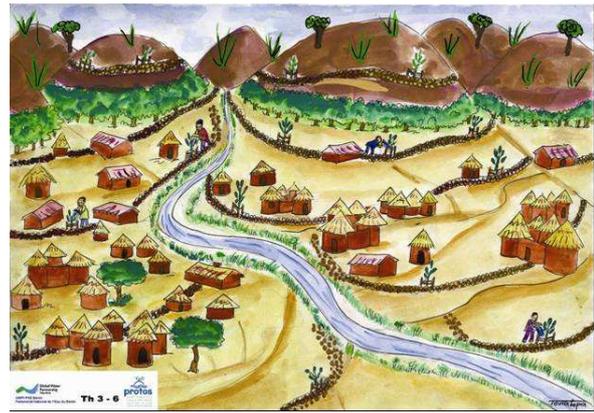
Th 3-3 : mauvaises pratiques culturelles et déboisement dans le lit d'un cours d'eau



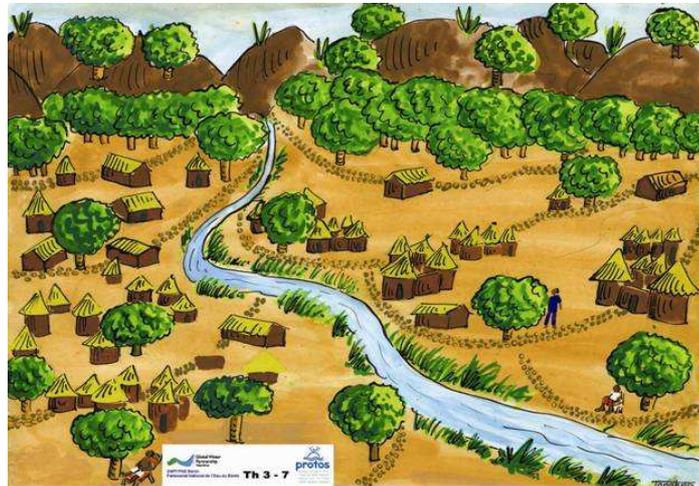
Th 3-4 : mauvaises pratiques et conséquences pour le village



Th 3-5 : mise en place de cordons pierreux, reboisement et protection des berges de cours d'eau (lutte contre l'érosion et le comblement des plans d'eau)

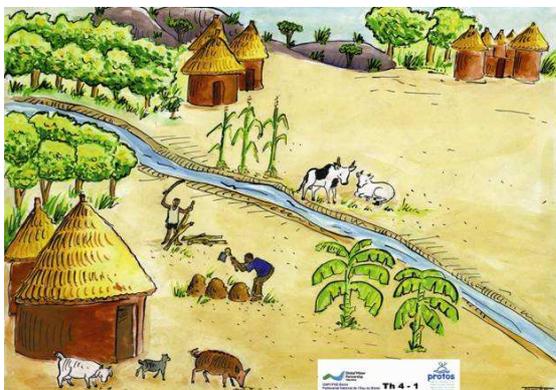


Th 3-6 : mise en place de cordons pierreux, reboisement, protection des berges de cours d'eau, et entretien des arbres

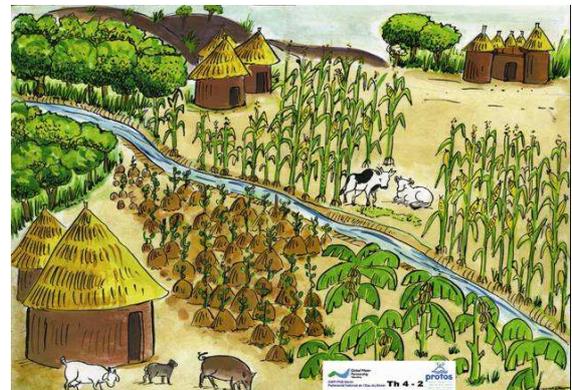


Th 3-7 : reconstitution du cadre de vie suite à l'adoption des bonnes pratiques de lutte contre l'érosion et le comblement des plans d'eau

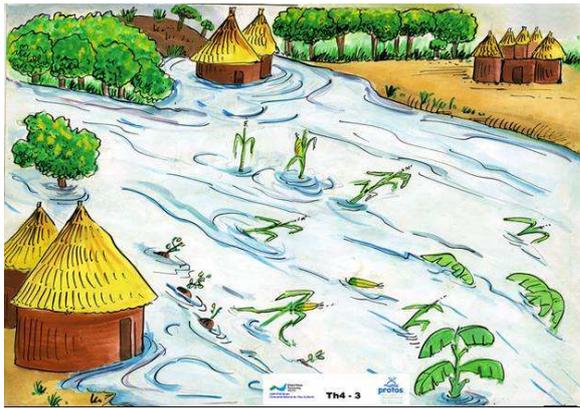
8.10. Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 4 : Prévention et la lutte contre l'inondation des zones cultivées



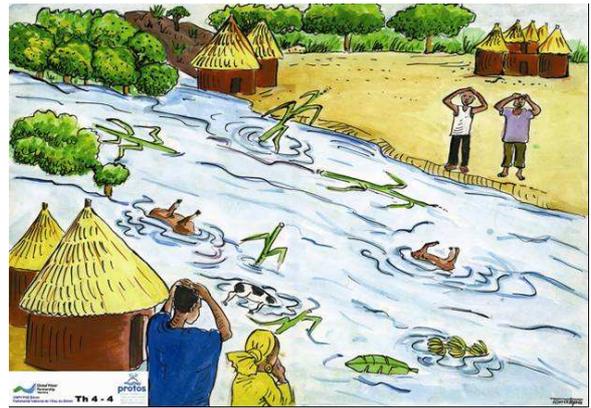
Th 4-1 : déboisement et mauvaises pratiques culturales dans les berges et le lit du cours d'eau



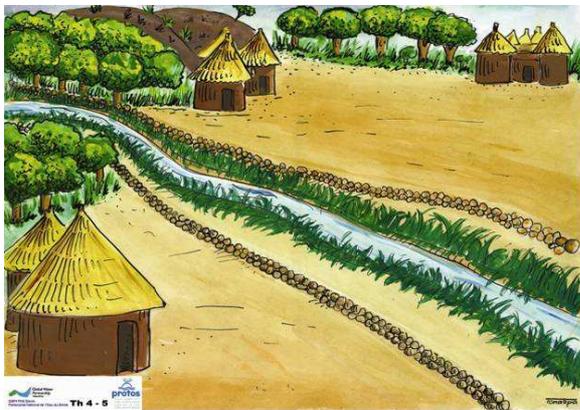
Th 4-2 : extension des champs de culture dans le lit du cours d'eau



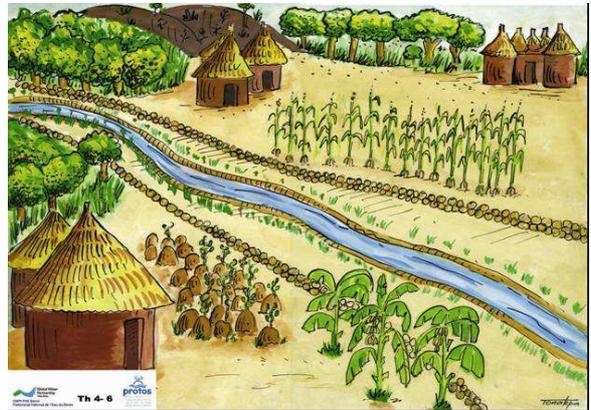
Th 4-3 : inondation et perte des récoltes (conséquences des mauvaises pratiques dans le BV)



Th 4-4 : inondation, perte des récoltes et du bétail (conséquences des mauvaises pratiques) dans le BV

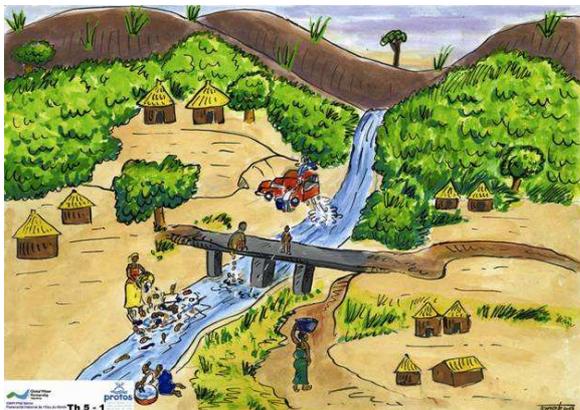


Th 4-5 : protection des berges de cours d'eau (mise en place de cordons pierreux et végétalisation)

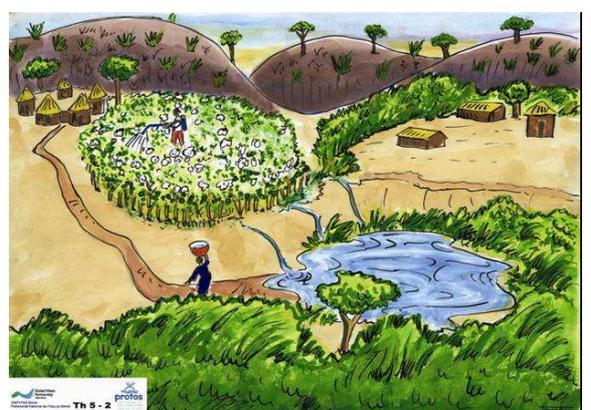


Th 4-6 : protection des habitats et des biens, reconstitution du cadre de vie

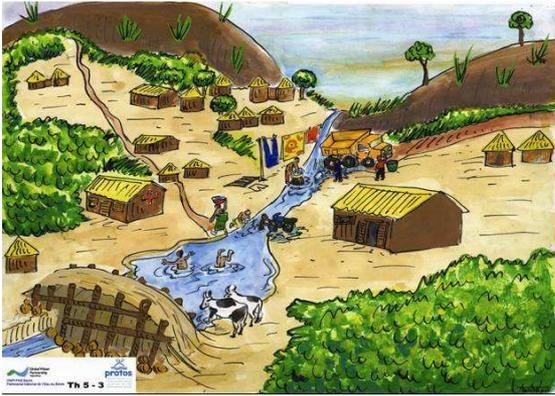
8.11. Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 5 : Protection des ressources en eau contre la pollution



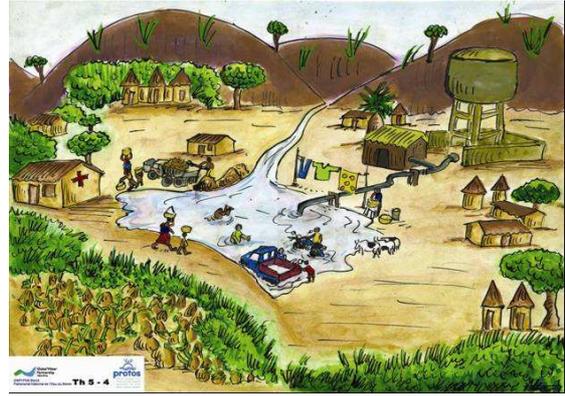
Th 5-1 : mauvaises pratiques de pollution de l'eau



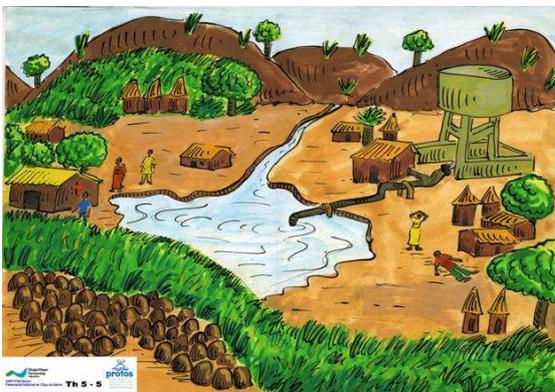
Th 5-2 : mauvaises pratiques de pollution de l'eau



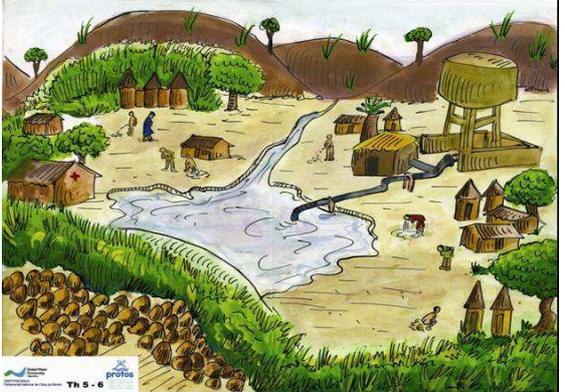
Th 5-3 : autres mauvaises pratiques de pollution de l'eau



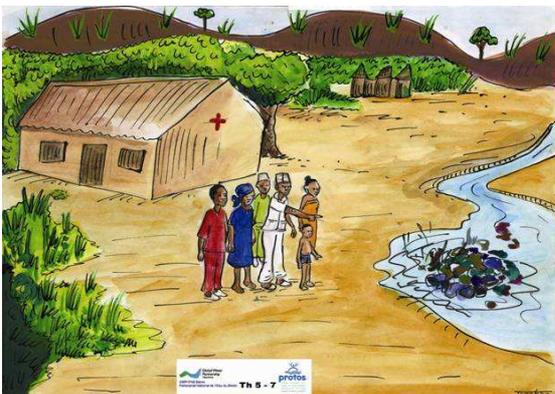
Th 5-4 : mauvaises pratiques de pollution et production d'eau potable



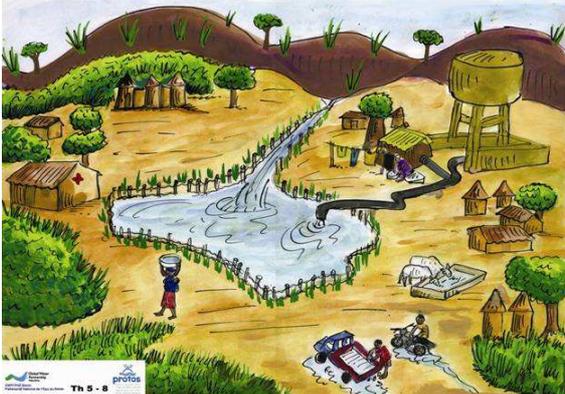
Th 5-5 : conséquences de la pollution de l'eau pour les communautés



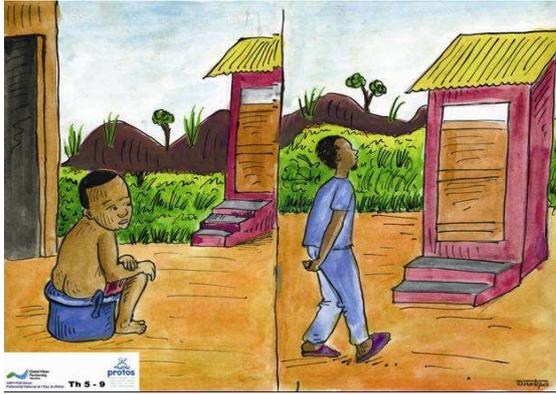
Th 5-6 : autres conséquences de la pollution de l'eau pour les communautés



Th 5-7 : sensibilisation des communautés sur les pratiques de pollution (source de maladies hydriques)



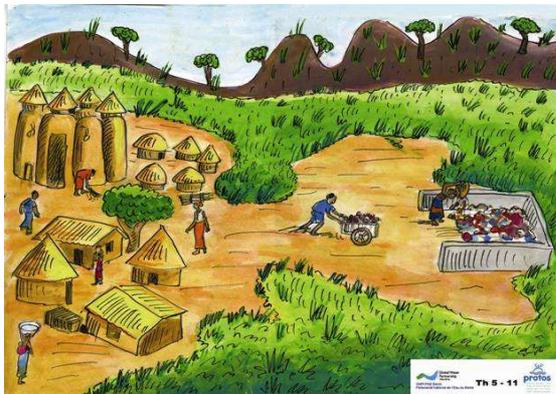
Th 5-8 : bonnes pratiques de protection des ressources en eau



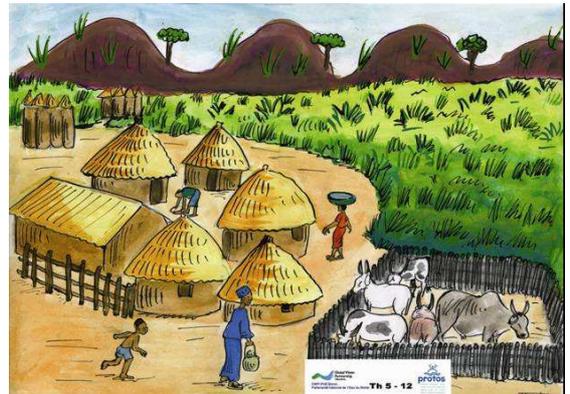
Th 5-9 : utilisation de pot et de latrine



Th 5-10 : délimitation des aires d'usage de l'eau



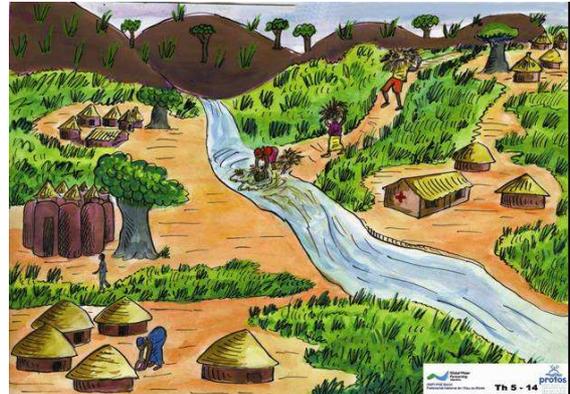
Th 5-11 : bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement du cadre de vie



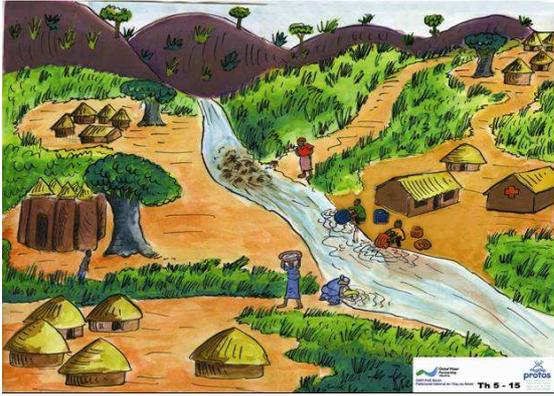
Th 5-12 : parage des animaux



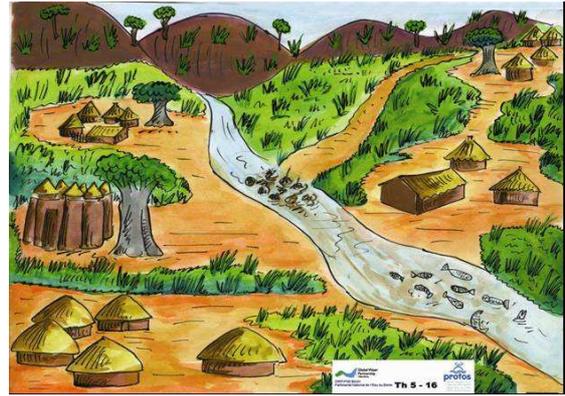
Th 5-13 : aménagement des aires de lavage respectivement pour camion et moto



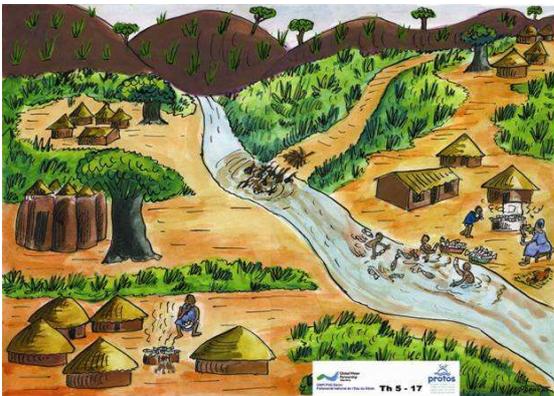
Th 5-14 : pratique pollution de l'eau (lavage des enveloppes et fruits de néré dans les rivières)



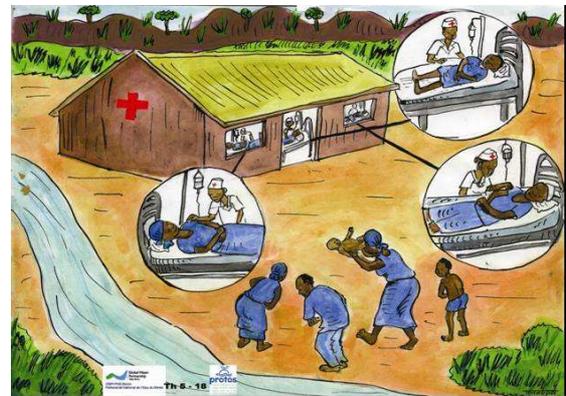
Th 5-15 : pratique de pollution de l'eau (introduction de substances toxiques dans l'eau)



Th 5-16 : conséquences de la pollution des cours d'eau : (empoisonnement des poissons et de la biodiversité)

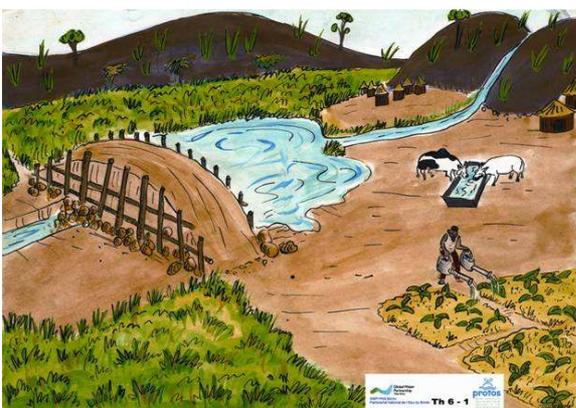


Th 5-17 : mauvaises pratiques de pêche et consommation des poissons empoisonnés

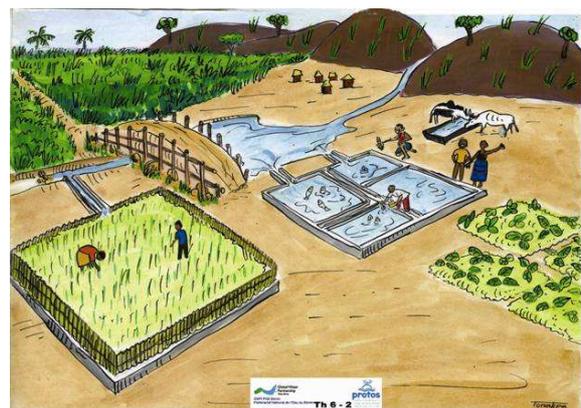


Th 5-18 : pollution de l'eau et santé publique (conséquences des mauvaises pratiques)

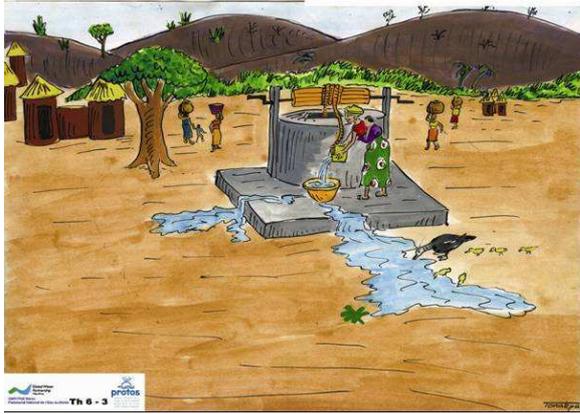
8.12. Séquence de figurines pour la fiche pédagogique 6 : Mobilisation et la valorisation des ressources en eau



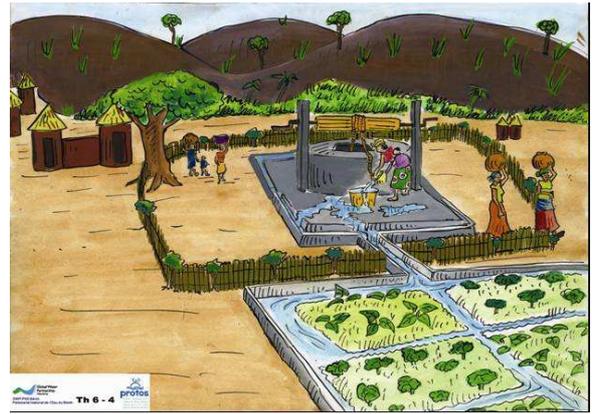
Th 6-1 : aménagement sommaire d'une retenue avec abreuvoir (bétail) et planches de maraîchage



Th 6-2 : aménagement d'une retenue et utilisation de l'eau dans les activités de production (pisciculture, riziculture, maraîchage, abreuvoirs...)



Th 6-3 : inexistence de dispositif de protection du point d'eau et gaspillage de l'eau



Th 6-4 : clôture du point d'eau et utilisation de l'eau pour le maraîchage

**Partie D : Autres méthodes, techniques et outils de
l'approche participative**

Les enquêtes structurées (ES) permettent d'obtenir des données quantitatives sur le monde rural (socio – économie) ; à travers l'organisation d'entretiens basés sur un questionnaire structuré. Elles demandent des investissements en temps (au moins 3 mois) et en ressources humaines et financières. Elles ont la possibilité de produire des informations fiables et valables pour caractériser ou comparer des régions. Ces informations deviennent peu fiables lorsque les diverses raisons (craintes) pour lesquelles les pauvres n'aiment pas dire la vérité sont nombreuses.

Le brainstorming (ou remue-méninges) est une technique qui consiste à rassembler un groupe de personnes choisies à qui l'on demande d'exprimer librement leurs idées, pensées et intuitions sur un ou plusieurs thèmes. Un animateur gère la rencontre et prend note des idées émises, qui seront, par la suite, analysées, classées et éventuellement approfondies. Il comprend dans sa version la plus simple trois phases : la découverte des faits, la découverte des idées et la découverte des solutions. Le brainstorming entend provoquer deux choses : premièrement, lever les inhibitions de chacun des participants ; et deuxièmement, réussir à créer une dynamique de groupe, c'est-à-dire amener chacun à ressentir les idées émises comme étant celles du groupe et non d'une personne en particulier, et à s'appuyer sur les idées des autres pour en formuler de nouvelles. Par là, le but du brainstorming est qu'un maximum d'idées, de suggestions, de propositions de solutions, soient générées sur un sujet donné. L'hypothèse de base est qu'il sera plus facile de rendre applicable une idée (trop) créative que de générer une solution créative à partir d'une idée « banale ».

Les questions constituent un principal outil de l'animateur. On distingue trois types de questions :

- **questions miroir** : elle consiste à renvoyer les questions embarrassantes posées par les participants à ces derniers. Ceci permet à l'animateur de disposer du temps matériel pour tirer de leurs interventions l'élément synthèse qui pourrait être la réponse
- **questions relais** : elles permettent à l'animateur de tirer la parole à un bavard ou à donner aux participants qui sont distraits à faire autre chose (les apartés). Ainsi lorsqu'un participant pose une question à l'animateur celui-ci le renvoi à un autre participant qui est occupé à autre chose ;
- **questions échos** : elles permettent de renvoyer une question posée par un participant à l'ensemble de participants. Il sert à relancer une discussion lorsque l'animateur constate que l'attention des participants diminue ;
- **questions relance** : une méthode utilisée pour inviter les participants à approfondir un débat.

La carte communautaire positionne les infrastructures sociocommunautaires (installations d'approvisionnement d'eau et d'assainissement) du milieu et met au jour les rapports qui existent avec la situation socioéconomique. Elle permet de :

- favoriser l'analyse et le diagnostic de l'occupation de l'espace rural en y associant tous les groupes qui composent une communauté villageoise ;

- visualiser la problématique de la gestion des ressources partagées et des infrastructures sociocommunitaires au niveau du village ou du terroir ;
- constituer la mémoire communautaire de la situation du terroir et de son évolution au fur et à mesure des actions entreprises par la communauté ;
- faciliter la programmation des activités décidées par la communauté ;
- favoriser une communication interactive au sein de la communauté ;
- aboutir à une compréhension et une perception communes de la communauté.

Les affiches à séquence libre sont des dessins que l'on peut utiliser dans des ordres différents pour raconter des histoires différentes. Ce type d'affiche est à distinguer très nettement d'autres matériels utilisés pour l'éducation sanitaire (tels que tableaux à feuillets mobiles ou bandes dessinées) qui doivent être présentés dans un ordre bien déterminé).

Le tableau à pochettes est un outil qui permet aux villageois d'apprendre une nouvelle façon d'évaluer et d'analyser leur situation et d'hierarchiser les besoins prioritaires.

Le diagramme de venn/ Sociogramme est une forme de carte sociale de la communauté, permettant de représenter les rapports sociaux et de pouvoir dans la communauté. Il permet d'identifier les acteurs principaux dans une communauté qu'il s'agit d'organisation ou d'individus ; d'identifier les liens entre les acteurs des activités de la communauté ; de mettre en exergue la façon dont les communautés perçoivent les associations et institutions locales. Il permet aussi de mettre clair les sections ayant une influence sur la prise de décisions ou identifier les conflits ; d'explorer les problèmes organisationnels et les relations entre le village et l'extérieur. On peut représenter ces rapports de pouvoir par des flèches. Il faut noter que les rapports de conflit positifs sont représentés par des signes plus (+) et ceux négatifs de conflits par des signes moins (-).

L'IEC (Information, Education et Communication) est une approche qui utilise de manière planifiée et intégrée les techniques et ressources de l'information, de l'éducation et de la communication pour faciliter, au niveau d'un individu, d'un groupe ou d'une communauté donnée, l'adoption, le changement ou la consolidation des comportements favorables au bien-être individuel et/ou collectif.

L'éducation aux bons comportements par la distraction (edu-divertissement) tente de maximiser la portée et l'efficacité des messages à travers la combinaison de l'éducation et des programmes de loisirs (feuilletons, chansons, bandes dessinées, caricature, théâtre, séries télévisées).

Le plaidoyer est une approche qui vise à influencer les décideurs au niveau local, régional, national ou même international, dans le cadre des processus décisionnels officiels ou non officiels. En ce cas, il s'agit d'actions de communication entreprises par des individus, des groupes ou des communautés dans le but d'avoir un impact sur les décisions qui influencent leur vie. Par exemple un plaidoyer peut être conduit par un groupe d'acteurs de développement ou un groupe de communautés afin d'influencer les décisions et actions des décideurs et

partenaires financiers pour une plus forte allocation des fonds pour le financement de la GIRE dans leurs communes ou localités.

L'histoire à hiatus est un outil qui permet : i) de démontrer comment des villageois en tant que groupe peuvent participer à des activités de planification de gestion des ressources en eau, et ii) de montrer comment des supports visuels peuvent simplifier le processus de la planification.

Le tableau d'analyse genre de la participation qualitative des femmes et des hommes aux échanges et concertations sur l'eau permet d'apprécier le degré de participation des hommes et des femmes/ dans les prises de décision. Le tableau se présente comme suit :

Genre	Femmes			Hommes		
	Toujours	Parfois	Jamais	Toujours	Parfois	Jamais
Participation aux discussions						
Faire des propositions						
Diriger des réunions						
Prendre des décisions						
etc.						

Plan type de communication

Objec-tifs	Grou-pes cibles	Appro-ches	Activi-tés	Canaux/ Médias/ Supports	Idées/ mes-sages	Respon-sables et alliés stratégi-ques	Calendrie-rs et dates	Ressources nécessaires	Indica-teurs
1.									
2.									
3.									
4.									
Etc									
...									

Le Dilemme des Prisonniers est un jeu de rôle qui se déroule en dix (10) sur la base des règles ci-après :

- Chaque tour consiste à choisir entre X et Y par chacune des quatre équipes ;
- Le résultat de chaque tour est une certaine combinaison du nombre de Xs et d'Ys ;
- Les points gagnés ou perdus chaque fois sont obtenus en faisant référence au tableau de score ;
- Avant le 6^{ème}, le 9^{ème} et le 10^{ème} tour, des concertations et négociations sont obligatoires. Chaque équipe doit désigner un négociateur pour cela ;
- Les résultats des 5, 8 et 10 tours sont coefficientés respectivement par 3, 5 et 10 ;

- Hormis les négociations organisées, les consultations entre les équipes sont strictement interdites ;
- Chaque équipe doit s'accorder sur la décision à chaque tour ;
- Il faut s'assurer que les 3 autres équipes ne connaissent pas votre choix avant que le maître de jeu ne le demande ;
- Il est recommandé de développer des astuces au niveau de chaque équipe pour engranger le maximum de points.

Tableau de score du jeu du dilemme des prisonniers

Tour	Choix	Gain	Perte	Score	
1					
2					
3					
4					
5					x3
Négociations					
6					
7					
8					x5
Négociations					
9					
Négociations					
10					x10

Système de score du jeu du dilemme des prisonniers

4 Xs perd 1 point	
3 Xs gagne 1 point	1 Y perd 3 points
2 Xs gagne 2 points	2 Ys perd 2 points
1 X gagne 3 points	3 Ys perd 1 point
	4 Ys gagne 1 point

Compte rendu : Après chaque séance de formation, il est nécessaire de faire un petit bilan de la séance pour savoir si les objectifs que l'on s'était fixé ont été atteints. Pour toujours progresser et améliorer l'animation, il est important de repérer les points positifs à conserver et les problèmes rencontrés, afin de leur trouver des solutions. Il est également nécessaire de laisser une trace écrite de chaque réunion. D'une part pour justifier de la tenue de cette réunion, mais surtout pour conserver une trace des idées évoquées au cours de la séance.

Guide d'entretien pour les focus groups

Département :	Village :
Commune :	Localité :
Animateur (trice) :	Animateur (trice) :
Date :	Heure de démarrage :
Nombre de participants :	Heure d'achèvement :

1. Généralités

- Que signifie le nom du village ou de la localité ?
- Quelles sont les religions, langues et ethnies dans la localité ou village (dominantes et présentes) ?
- Existe-t-il des coutumes ou des rites particuliers au village ou dans la localité en rapport avec l'eau ou l'assainissement ?

2. Niveau d'instruction

- Quel effectif d'hommes dans la localité ?
- Quel effectif de femmes dans la localité ?
- Quel effectif d'hommes alphabétisés dans la localité ?
- Quel effectif de femmes alphabétisées dans la localité ?

3. Activités dans le village

- Quelles sont les différentes activités productives du village ?
- Quels sont les usagers d'eau du village ?

3. Sources de revenus monétaires

- Quelles sont les activités productives du village ?
- Quelles sont les 3 premières activités rémunératrices pour les hommes ?
- Quelles sont les 3 premières activités rémunératrices pour les femmes ?

4. Organisations existantes

- Comment sont gérés les ouvrages hydrauliques (retenues d'eau, points d'eau, lacs,) ?
- Existe-t-il des systèmes d'entraide dans le village ou dans la localité (mixte, homme, femme).. ?
- Existe-t-il des organisations (mixtes, hommes, femmes) à caractère économique dans le village ou la localité (groupements ou associations) ? Si oui :
 - Quelles réalisations ?
 - Quel mode de gestion ?

- Quelles compétences et capacités existent au sein des organisations (savoir-faire, formations) ?
- Quelles relations existent entre les organisations (collaboration ou compétition/conflit, relations horizontales et verticales) ?

5. Confection du sociogramme

- Quelles sont les personnes (hommes, femmes, jeunes) influentes du village ?
- En cas de décision importante qui se prennent, quels sont les groupes qui sont associés (les représentants des jeunes, des femmes, les chefs religieux, les représentants des associations, etc.) ? Comment ?
- Suivant les échelles de décision considérées, à quel niveau chaque groupe y est associé ?
- Quelle est la répartition des tâches entre les hommes et les femmes ?

6. Relations Eau/ Assainissement/Santé

- Quelles sont les maladies les plus fréquentes dans le village (personnes affectées, causes, traitement) ?
- L'eau de boisson du village ou de la localité peut-elle rendre malade ? Pourquoi ?
- Le fait de déféquer à l'air libre est-il perçu comme source de maladie ? Le groupe exprime-t-il la nécessité de posséder des latrines ?
- Quels sont les modes habituels de soins ?

7. Identification des 5 besoins prioritaires

- Dans un premier temps, l'animateur (trice) recense tous les besoins exprimés par le groupe. Les besoins exprimés peuvent être visualisés à l'aide des images.
- Les besoins identifiés sont ensuite analysés par le groupe avec l'appui de l'animateur (trice). Cette analyse doit permettre:
 - de découvrir les causes et les effets des problèmes vécus ;
 - de dégager les problèmes réels ;
 - de rechercher des solutions appropriées.

8. Hiérarchisation des problèmes

La phase de hiérarchisation des problèmes permet de positionner chaque besoin selon sa priorité. Les critères ci-après peuvent être utilisés pour la hiérarchisation des besoins :

- Quelles en sont les contraintes pour les hommes, les femmes, les enfants ?
- Quel est le nombre de personnes touchées par chaque problème qui découle d'un besoin donné ?
- Quelle est l'urgence de chaque problème, c'est-à-dire le degré de la gravité de ses conséquences si rien n'est fait dans l'immédiat ?
- Quels sont les effets bénéfiques pour la communauté si le besoin ressenti est satisfait ?

- Quelles sont les améliorations à apporter dans la gestion de l'eau dans le village ou dans la localité ? au niveau des femmes ? des hommes ? des enfants ?

9. Gestion concertée du bassin versant (ou des ressources hydriques du village)/ protection des ressources en eau

- Quelles sont les réglementations à mettre en place dans le périmètre de protection rapproché ?

	Règle, recommandation	Sanction
Interdit		
Obligatoire		
Conseillé		

- Quels moyens pour faire respecter cette réglementation ?
- Selon vous, quels rôles pourraient jouer les femmes dans la gestion de l'eau dans le village ? Pourquoi ? Comment ?
 - Qui entretient l'ouvrage de captage (désinfection, nettoyage des feuilles...) ?
 - Qui réalise la clôture arbustive autour du captage ?
 - Qui reboise le bassin - versant, en amont du captage ?
- Pour exécuter les tâches indispensables, il est nécessaire de mettre en place une structure de gestion ou un comité de suivi. Comment la localité ou le village souhaite s'organiser pour assurer la gestion concertée des ressources en eau du bassin versant ?

10. Canaux de communication

- Quels sont les moyens de communication des autorités politiques locales pour atteindre l'ensemble de la population ?
- Quels sont les moyens de communication des autorités traditionnelles pour atteindre l'ensemble de la population ?
- Existe-t-il d'autres moyens de communication ? Si oui, les citer et les classer selon leur degré d'efficacité (les quatre premiers).
- Quel est le taux de possession de poste radio et de poste téléviseur dans les ménages ?
- Parmi ceux qui possèdent un poste radio, qu'est-ce qu'ils (homme/femme) écoutent (station, émission, horaires d'écoute, etc.) ?
- Existe-t-il un vidéoclub dans le village ou la localité ?

Les questions du guide peuvent ne pas être épuisées en une séance, l'essentiel c'est d'être souple avec les populations, ne pas trop abusés de leur temps, ne pas les ennuyer.